



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-quinzième session

Rome, 22-23 avril 2002

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

POUR

**LE PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES DANS
LA PROVINCE D'OUDOMXAI**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET – PROVINCE D'OUDOMXAI	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Leçons tirées de l'expérience du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Laos	2
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	4
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée du projet	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	10
E. Passation des marchés, décaissements, rentabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	13
H. Évaluation et gestion des risques	14
I. Impact sur l'environnement	14
J. Caractéristiques novatrices du projet	15
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	15
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	17



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING (FINANCEMENT ANTÉRIEUR DU FIDA)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. QUANTITATIVE INPUTS, TARGETS AND KEY PROJECT FACTORS (APPORTS QUANTIFIÉS, OBJECTIFS ET FACTEURS CLÉS DU PROJET)	8
V. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	9
VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	11
VII. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	16

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	nouveau kip (LAK)
1,00 USD	=	9 500 LAK
1,00 LAK	=	0,00010526 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

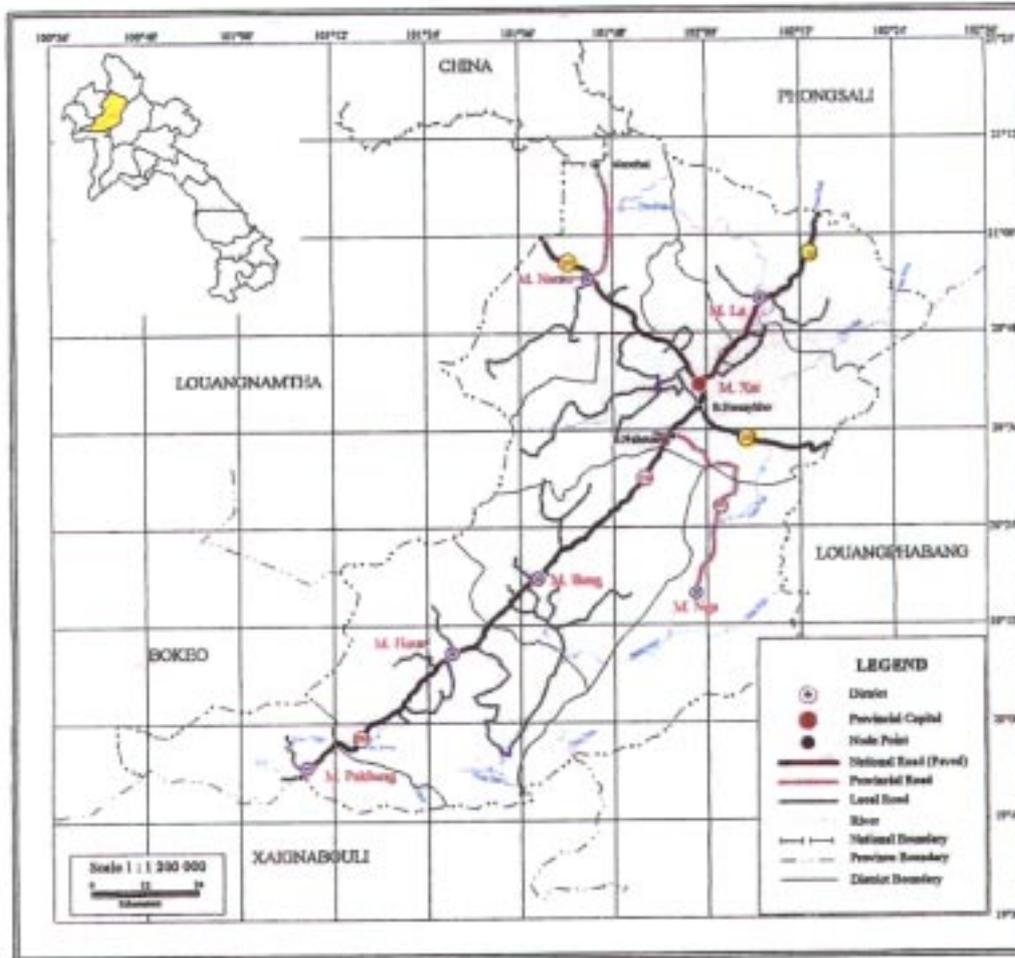
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
AI	Association d'irrigants
AOL	Appel d'offre local
BAFD	Bureau d'agriculture et des forêts du district
BDR	Bureau du développement rural
BLX	Banque Lanexang
BPA	Banque de promotion agricole
CDV	Comité de développement villageois
CPC	Comité de planification et de coopération
CPCDSE	Comité provincial de coordination du développement social et économique
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ERP	Évaluation rurale participative
GUE	Groupe d'usagers des eaux
MCTPC	Ministère des communications des transports, de la poste et de la construction
MPC	Ministère de la planification et de la coopération
MSP	Ministère de la santé publique
ODAF	Office de district de l'agriculture et des forêts
OPA	Aide publique au développement
OPAF	Office provincial de l'agriculture et des forêts
OPD	Office de planification de district
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PTBA	Programme de travail et budget annuels
RNB	Revenu national brut
SPE	Service provincial de l'éducation
SPI	Service provincial d'irrigation
UCD	Unité de coordination de district
UCP	Unité de coordination du projet
UFL	Union des femmes lao

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Année budgétaire
1^{er} octobre - 30 septembre



CARTE DE LA ZONE DU PROJET – PROVINCE D'OUDOMXAI



Source: Rapport d'évaluation prospective du FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES DANS LA PROVINCE D'OUDOMXAI

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République démocratique populaire lao
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Gouvernement de la province d'Oudomxai
COÛT TOTAL DU PROJET:	21,14 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	10,80 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,41 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Luxembourg et Programme alimentaire mondial (PAM)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	Luxembourg: 1,77 million de USD PAM: 1,76 million de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Dons
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	3,67 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	539 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires du projet? Les bénéficiaires seront environ 29 000 ménages, soit près de 177 000 personnes vivant au-dessous du seuil national de pauvreté dans la province d'Oudomxai. Cette province qui est, à une exception près, la plus pauvre du pays a un indice de pauvreté de 73,2%. La majorité des ménages ciblés appartiennent à des groupes ethniques qui vivent sur des terres d'altitude élevée et moyenne et qui pratiquent la culture itinérante et produisent de l'opium. Les femmes constituent une partie importante des bénéficiaires car elles jouent un rôle essentiel dans les activités agricoles et extra agricoles. À la fin de la période couverte par le projet, 64 200 personnes (10 000 ménages) dans 187 villages, soit environ 27% de la population rurale de la province de Oudomxai) bénéficieront directement du projet.

Pourquoi sont-ils pauvres? Les bénéficiaires sont pauvres parce que: i) ils n'ont pas suffisamment accès aux rizières et aux autres ressources productives; ii) ils n'ont accès ni aux techniques améliorées ni au capital dont ils auraient besoin pour investir dans des activités génératrices de revenu; iii) ils pratiquent la culture itinérante et produisent et consomment de l'opium; et iv) ils ne bénéficient ni de services de soutien de la part de l'État, ni de services sociaux, ni de routes de desserte rurale.

Quels avantages le projet apportera-t-il au groupe cible? Le projet sera bénéfique pour le groupe cible pour les raisons suivantes: i) il rendra les pauvres et leurs organisations plus aptes à tirer efficacement profit de leurs ressources naturelles et des services mis à leur disposition pour leur propre développement social et économique, grâce à un processus de mobilisation communautaire et de développement participatif; ii) il familiarisera le groupe avec des techniques de production simples et éprouvées permettant d'accroître les revenus des ménages et la productivité agricole et de rendre les bénéficiaires moins tributaires de la culture itinérante et de la production d'opium, grâce à un programme à assise communautaire de vulgarisation et de gestion des ressources naturelles; iii) il assurera la réfection et/ou la mise en place de petits dispositifs d'irrigation et de régularisation des eaux de façon à améliorer la productivité agricole à la fois pendant la saison sèche et pendant la saison humide; iv) il donnera aux bénéficiaires la possibilité de consommer de l'eau de boisson de bonne qualité et d'accéder au réseau routier, ce qui aura pour effet d'améliorer la santé des bénéficiaires et la productivité de leur travail et de les aider à commercialiser leurs produits; v) il assurera la mise en place de dortoirs dans certaines écoles afin d'améliorer le niveau de compétence des minorités ethniques habitant dans des villages isolés; vi) il fournira des services de finance rurale qui soutiendront l'investissement dans les activités agricoles et non agricoles génératrices de revenu; et vii) il apportera un appui institutionnel aux prestataires de services locaux de façon à les rendre mieux à même d'assurer aux bénéficiaires des services efficaces répondant à la demande et axés sur la participation.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Le projet soutiendra des initiatives du groupe cible en adoptant comme méthode de base le développement participatif de façon que les bénéficiaires participent au projet et en soient partie prenante, ce qui assurera sa viabilité. Les villageois participeront au développement communautaire, à la planification participative, aux démonstrations sur le terrain, à la formation des exploitants en tant qu'auxiliaires villageois dans les domaines de la vulgarisation et de la santé animale et enfin à la construction d'ouvrages d'infrastructure rurale. Ils contribueront à la construction de réseaux d'irrigation et d'adduction d'eau et de routes de desserte rurale et assumeront entièrement la responsabilité de leur exploitation et de leur entretien. Ils participeront au processus de prise de décision et à l'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires aux niveaux du village, du district et de la province.

Caractéristiques novatrices. En ce qui concerne l'action du FIDA au Laos, ces caractéristiques sont les suivantes: i) il s'agit du premier projet financé par un prêt externe pour appuyer la mise en œuvre d'un programme national de réduction de la pauvreté; ii) l'accent est mis sur la culture, la récolte et la commercialisation en commun de produits forestiers non ligneux de façon à favoriser une gestion



durable des zones forestières; iii) il apportera un soutien à l'Union des femmes lao pour tenter de résoudre les principaux problèmes d'égalité entre les sexes dans toutes activités relevant du projet; iv) il incorporera la mise en œuvre du projet dans les systèmes gouvernementaux existants sans créer de structure parallèle, ce qui assurera sa viabilité institutionnelle; v) la mobilisation et le développement communautaire et la planification participative constitueront le principe directeur et la caractéristique commune de toutes les activités du projet au niveau du village; vi) il institutionnalisera l'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires; vii) il comportera un programme de renforcement des capacités qui permettra d'inculquer aux jeunes les connaissances de base permettant à certains d'entre eux de travailler comme bénévoles dans les villages; et viii) il privilégiera le renforcement des capacités aux niveaux du village et du district, conformément à la politique de décentralisation du gouvernement.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
POUR
LE PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES DANS LA
PROVINCE D'OUDOMXAI

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République démocratique populaire lao d'un montant de 10,80 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,41 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet d'appui aux initiatives communautaires d'Oudomxai. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA
STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Laos a une superficie de 231 000 km² et une population de 5,2 millions d'habitants répartie en 830 000 ménages. Le taux de croissance démographique est de 2,4% par an. Plus de 80% de la population vit dans des zones rurales et 15% des habitants sont âgés de moins de quinze ans. Le Laos qui avait un revenu national brut (RNB) par habitant de 290 USD en 2000 et un indice du développement humain de 0,476 en 1999 est classé parmi les pays les moins avancés. Les pauvres des zones rurales représentent une population de quelque 2,1 millions de personnes ce qui correspond à 53% de la population totale. L'espérance de vie à la naissance est en moyenne de 54 ans; le taux de mortalité infantile est de 93 pour 1 000 enfants vivants à la naissance et 43% des enfants âgés de moins de 5 ans sont mal nourris. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 51%. Les zones rurales sont souvent privées d'accès aux services publics tels que les écoles, les stations sanitaires et les routes et 32% des habitants n'ont pas accès à de l'eau potable saine.

2. Le produit intérieur brut total (PIB) a progressé d'environ 6,6% par an de 1990 à 1999. La croissance du produit national brut (PNB) a été de 5,0% en 2000, année où le PIB s'est établi à 1,709 milliard de USD, soit 310 USD par habitant. Le ralentissement récent de la croissance est dû essentiellement aux insuffisances de la politique intérieure aggravées par la crise financière traversée par la Région. Le taux de croissance annuelle du PIB devrait se rétablir et atteindre 6,5% en 2002. Le pourcentage du service de la dette totale par rapport aux exportations de biens et de services s'établissait à 7,7% en 1999, année où l'investissement étranger direct n'a atteint que 79 millions de USD.

3. En 2000, le secteur agricole a fourni pour environ 53% du PIB, l'industrie 22%, et les services 25%. L'agriculture emploie 86% de la main-d'œuvre et reste essentiellement une agriculture de

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



subsistance. En 1998, le PIB de ce secteur provenait à hauteur de 52% de la culture, de 37% de l'élevage et de la pêche et de 11% de la sylviculture. La principale culture est celle du riz: près de 80% des 800 000 hectares de terres cultivées sont consacrés à la production du riz, estimée à 2,2 millions de tonnes (t) en 2000. Environ 19,3% des terres cultivées sont irriguées. Après le riz, les principales cultures sont d'abord le tabac et le café et ensuite le maïs, les plantes-racines, les arachides, le soja et le coton. La culture itinérante occupe près d'un tiers des terres cultivées. Le pavot est largement cultivé sur les hautes terres septentrionales et en 2000 on estimait sa production totale à 167 tonnes provenant de 19 000 hectares. L'élevage est une source appréciable de revenu et d'épargne pour les agriculteurs. Les forêts couvrent environ 54% de la superficie du pays. Les produits forestiers non ligneux fournissent une source importante d'alimentation et de revenus pour les familles pauvres.

B. Leçons tirées de l'expérience du FIDA

4. Pour la conception du projet et l'organisation de son exécution, il a été tenu compte d'un certain nombre de leçons tirées de l'expérience du FIDA et de ses partenaires de développement au Laos: i) le développement communautaire et la planification participative au niveau du village doivent faire partie intégrante de la conception et de la mise en œuvre du projet, et une institution gouvernementale doit être chargée de la coordination; ii) la conception du projet doit être simple et flexible de façon à permettre des ajustements pendant la période d'exécution; iii) l'exécution du projet doit être, autant que possible, décentralisée aux niveaux de la province, du district du village et échelonnée en fonction de la capacité institutionnelle disponible; iv) la planification et l'exécution décentralisées du projet doivent s'intégrer dans la structure et les systèmes administratifs; v) les projets doivent fortement mettre l'accent sur les activités qui contribuent directement à améliorer le niveau de vie des bénéficiaires; vi) il est indispensable qu'il y ait un personnel qualifié suffisamment nombreux pour assurer une exécution efficace du projet; vii) des certificats d'occupation des sols doivent être établis avant la planification des systèmes d'irrigation pour que les bénéficiaires y participent et en soient partie prenante et que les investissements soient viables; viii) des mesures d'incitation suffisantes doivent être prises en faveur du personnel travaillant dans des zones isolées; ix) des dispositions efficaces doivent être prises pour l'exploitation et l'entretien des investissements publics; x) pour assurer une exécution et une coordination efficace du projet, il faut que le gouvernement coordonne et gère les donateurs et les partenaires extérieurs doivent être responsables devant le gouvernement du pays bénéficiaire; xi) un travail de développement institutionnel est indispensable de façon à amener les services publics à adopter des méthodes de travail plus participatives et plus axées sur la demande; xii) enfin, il faut soigneusement coordonner l'utilisation des dons et celle des prêts dans les activités du projet de façon à obtenir le maximum de synergies et de complémentarités.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Laos

5. **Politique nationale de lutte contre la pauvreté.** Le gouvernement s'est engagé dans une politique de réduction de la pauvreté et de développement équitable en se fixant les objectifs suivants: i) réduire la pauvreté de 50% d'ici à 2005 et la supprimer d'ici à 2010; ii) faire sortir le Laos de la liste des pays les moins avancés d'ici à 2020. La stratégie adoptée par le gouvernement pour la réduction de la pauvreté met l'accent sur le développement des ressources humaines, le développement rural et la participation de la population. Un Document de stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté (DSRP) a été établi en mars 2001; le DSRP définitif est attendu pour le mois d'août 2002. En octobre 2001, l'Assemblée nationale a approuvé le Plan national de développement économique et social pour la période 2001-2005 et le Programme national de réduction de la pauvreté.

6. **Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants.** Le montant total de l'aide publique au développement (OPA) annoncée pour le Laos en 2001 s'élève à 440 millions de USD contre 359 millions de USD en 2000. Cette OPA se répartissait comme suit par secteur en 2000: 39% pour le transport et l'énergie, 24% pour le développement social, l'éducation et la santé, 14% pour l'agriculture et le développement des terroirs, le reste étant consacré au commerce



et aux autres secteurs. Les principaux donateurs actifs dans le domaine du développement agricole et rural sont l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, la France, le Japon, la Norvège, la Suède et l'Union européenne ainsi que la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et d'autres institutions des Nations Unies.

7. **La stratégie du FIDA au Laos** consiste à: i) fournir un appui constant aux programmes de développement agricole et rural à base communautaire en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus et une gestion durable des ressources naturelles; ii) orienter particulièrement l'assistance vers les paysans pauvres des zones d'altitude moyenne et élevée du centre et du nord du pays où l'incidence de la pauvreté est particulièrement forte; iii) renforcer la capacité institutionnelle des communautés locales et réorienter la culture professionnelle des fournisseurs de services publics afin qu'ils offrent aux bénéficiaires des prestations en fonction de la demande et sur des bases participatives; iv) soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation de l'État et promouvoir un mode de gouvernement responsable; v) mettre en place des mécanismes pour la remontée de l'information concernant les opérations du FIDA sur le terrain afin d'améliorer la mise en œuvre du projet et de fournir la base d'un dialogue entre le FIDA et le gouvernement sur les mesures à prendre; et vi) développer des partenariats avec des organismes de développement partageant les mêmes préoccupations.

8. La conception du projet reflète les secteurs prioritaires identifiés dans le Plan d'action concernant la cinquième reconstitution des ressources, le cadre stratégique pour le FIDA 2002-2005 et les stratégies régionales et par pays du FIDA. Ainsi, l'accent est mis sur la participation des bénéficiaires dans la conception et l'exécution du projet, sur la constitution de partenariats, sur le dialogue avec le gouvernement sur certaines questions, sur l'institutionnalisation de l'évaluation des résultats, sur le développement des capacités des pauvres, sur le développement des institutions oeuvrant en faveur des pauvres, sur les pauvres des zones d'altitude et les groupes marginalisés, sur la promotion de l'égalité entre les sexes et sur l'encouragement à la décentralisation et à un mode de gouvernement responsable.

9. **Justification du projet.** Il y a de bonnes raisons pour que le FIDA et ses partenaires appuient un projet de développement rural dans la province de Oudomxai. Premièrement, cette province est, à une exception près, la province la plus pauvre du pays et elle se caractérise par un indice de pauvreté de 73,2% et par une grande extension de la culture itinérante et de la production d'opium. Deuxièmement, les moyens et les techniques nécessaires existent pour appuyer des activités de développement au bénéfice des pauvres, par exemple les produits forestiers non ligneux, l'élevage, l'aquaculture, d'autres activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus, le développement de l'irrigation, la fourniture de services financiers ruraux, la mise en place de routes de desserte et la fourniture d'eau de boisson. Troisièmement, beaucoup d'institutions de la province ont reçu une aide pour la mise en place de capacités institutionnelles et pour la planification participative mais aucun donateur n'a encore fourni d'aide importante pour le développement rural. Les données de planification disponibles qui concernent particulièrement la situation des pauvres peuvent donc être utilisées pour la mise en œuvre du présent projet de réduction de la pauvreté. Quatrièmement, le projet peut contribuer à mettre en place des procédures opérationnelles décentralisées et à développer un esprit de responsabilité pour la fourniture de services aux bénéficiaires dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté et de la politique de décentralisation du gouvernement. Enfin, l'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM), les dons du gouvernement luxembourgeois et le prêt du FIDA se compléteront pour aider le gouvernement à appliquer son programme de réduction de la pauvreté dans la zone du projet.

10. Le projet aura pour objet: i) d'améliorer la capacité des pauvres par un processus de mobilisation communautaire et de développement participatif afin de favoriser leur développement économique et social grâce à une utilisation efficace des ressources naturelles et des services disponibles; ii) d'introduire des technologies simples et éprouvées afin d'accroître les revenus des ménages et la



productivité agricole grâce à un programme de vulgarisation et de gestion de ressources naturelles à base communautaire permettant de développer des moyens de subsistance autres que la culture itinérante et la production d'opium; iii) de remettre en état et/ou de construire de petits systèmes d'irrigation et de régularisation des eaux afin d'améliorer la productivité agricole en saison sèche et en saison humide; iv) de fournir des services financiers ruraux à l'appui des investissements dans des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus; v) de fournir un accès à de l'eau de boisson de bonne qualité et aux communications routières afin d'améliorer l'état sanitaire, la productivité du travail et les possibilités de commercialisation des bénéficiaires; vi) de mettre en place un programme de construction de dortoirs pour certaines écoles de façon à accroître les capacités des groupes ethniques habitant des villages isolés; vii) de fournir un appui institutionnel aux fournisseurs de services locaux afin de les mettre mieux à même d'assurer des services aux bénéficiaires en fonction de la demande et sur des bases participatives.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

11. La zone du projet s'étend sur sept districts comportant 728 villages. D'après des données de l'an 2000, ces districts comptent 236 525 habitants répartis en 38 587 ménages dont près de 90% vivent dans des zones rurales. Environ 91% de la population appartient à des groupes ethniques loum non lao. La superficie moyenne des exploitations agricoles est d'environ 1,2 hectare par ménage rural. On peut distinguer quatre types d'exploitation dans la zone du projet: i) la culture du riz en altitude; ii) la culture du riz et de l'opium en altitude; iii) la culture du riz en plaine et iv) la culture du riz en partie en altitude et en partie en plaine. C'est la culture du riz en altitude qui est la plus répandue. La production de riz est l'activité principale dans les systèmes de culture itinérante dans les zones d'altitude élevée et moyenne et elle est destinée à la consommation des ménages. Environ 20 000 hectares de riz de montagne sont cultivés chaque année dans la zone du projet. Le rendement moyen du riz de montagne est de 1,7 t/ha. Le riz pluvial de plaine est cultivé sur environ 9 000 ha avec des rendements allant de 1 à 3 t/ha. On ne compte que 637 hectares de cultures de riz irriguées. Du fait de la mise en œuvre des mesures gouvernementales visant à réduire la culture itinérante et à supprimer la culture du pavot, les ménages d'agriculteurs des terres de haute et moyenne altitude sont maintenant confrontés à une diminution de leur sécurité alimentaire et financière. En 2000, l'opium était produit dans la province d'Oudomxai sur 4 061 hectares et sa production atteignait au total 36,5 tonnes, le rendement moyen étant de 9 kilos à l'hectare. L'élevage et les produits forestiers non ligneux constituent les deux principales sources de revenu financier. Les ménages ont en moyenne de 3 à 15 poulets, de 1 à 5 porcs et de 1 à 10 buffles. Les principaux obstacles à l'élevage sont les maladies des animaux et leur mauvaise alimentation. Les produits forestiers non ligneux fournissent 55% des revenus financiers des ménages et 44% de la valeur des produits alimentaires et non alimentaires destinés à la consommation familiale.

12. Les services gouvernementaux de soutien pour le développement rural et agricole dans la zone du projet sont, au niveau de la province et des districts, les suivants: le Ministère de la planification et de la coopération (MPC), l'Office provincial de l'agriculture et des forêts (OPAF), le Bureau du développement rural (BDR), le Ministère des communications, des transports, de la poste et de la construction (MCTPC), le Ministère de la santé publique (MSP), le Service provincial de l'éducation (SPE), l'Union des femmes lao (UFL) et les succursales de la Banque de promotion agricole (BPA) et de la Banque Lanexang (BLX). Les compétences techniques et la capacité de gestion de ces organismes sont limitées et leur personnel est mal payé.

13. **Groupe cible et objectifs prioritaires.** Le groupe cible se compose d'environ 29 000 ménages ce qui correspond à près de 177 000 personnes qui vivent au-dessous du seuil national de pauvreté dans la province d'Oudomxai. La plupart des ménages du groupe cible appartiennent à des groupes ethniques qui vivent dans des zones d'altitude élevée ou moyenne et qui s'adonnent à la culture



itinérante et à la production d'opium. Les femmes constituent un élément important de ce groupe car elles jouent un rôle essentiel dans les activités agricoles et non agricoles. À la fin de la période du projet, 64 200 personnes (10 000 ménages) de 187 villages, soit environ 27% de la population totale, auront bénéficié directement du projet. Celui-ci aura recours à l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM pour identifier les villages pauvres. À l'intérieur de ces villages, les habitants aidés par des équipes de développement communautaire se mettront d'accord sur des listes des familles les plus vulnérables en appliquant pour ce faire la méthode du classement par niveau de richesse ou toute autre méthode de façon que les familles pauvres puissent bénéficier en priorité de l'aide du projet. Celui-ci tiendra compte dans ses interventions de la nécessité de promouvoir l'égalité entre les sexes et s'adressera particulièrement aux femmes afin qu'elle devienne des agents du changement dans le développement économique et social. Ainsi: Premièrement, 40% des membres des comités de développement villageois (CDV) seront des femmes, ce qui leur permettra de jouer un rôle plus actif dans le processus de prise de décision au niveau communautaire. Deuxièmement, les femmes seront encouragées à participer à tous les programmes de formation ainsi qu'aux activités de planification et d'évaluation des résultats pour les bénéficiaires. Troisièmement, les sujets choisis pour les activités de démonstration reflèteront les intérêts particuliers de la population féminine. Quatrièmement, l'approvisionnement en eau potable profitera directement aux femmes en réduisant leur charge de travail, en leur épargnant d'autres tâches et en améliorant leur propre santé et celle de leur famille.

14. **Le problème de l'égalité des sexes.** La constitution du Laos et ses lois sur la famille, l'héritage et la propriété proclament l'égalité des sexes et reconnaissent la diversité ethnique du pays. Cependant, les femmes sont moins éduquées que les hommes et leur taux d'analphabétisme est plus élevé. Dans presque tous les groupes ethniques, les tâches ménagères sont partagées entre les femmes et les hommes et beaucoup d'entre elles sont effectuées conjointement. Les hommes se spécialisent dans les tâches qui requièrent le plus de force et les femmes dans les tâches plus "légères" mais c'est sur elles que retombe la plus grande charge de travail. Les femmes sont chargées de gérer le revenu du ménage dans presque toutes les communautés. Leur rôle dans les affaires de la communauté se limite généralement à des fonctions de caractère social ou caritatif. Dans la zone du projet, les ménages dirigés par des femmes représentent environ 11% du total. La pénurie de personnel empêche les femmes de participer à des échanges de main-d'œuvre avec d'autres familles lorsque cela est nécessaire. Malgré l'importance des femmes dans la production agricole, presque tous les agents de vulgarisation de l'État sont des hommes, de même que les travailleurs volontaires dont ils assurent la formation. Cependant, l'introduction de nouvelles formes d'organisation villageoises telles que les CDV a eu un certain effet positif sur l'équilibre entre les sexes.

B. Objectifs et portée du projet

15. Le but général du projet est une réduction durable de la pauvreté et l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population visée. Les objectifs particuliers sont le renforcement de la sécurité alimentaire et financière, la rentabilisation de la terre et de la main-d'œuvre grâce à des pratiques agricoles viables, la gestion des ressources naturelles et l'amélioration du niveau de vie des bénéficiaires. Les résultats attendus sont les suivants: i) mobilisation et renforcement des communautés et de leurs organisations grâce à un développement fondé sur la méthode participative et tenant compte du problème des relations entre les sexes, les organismes gouvernementaux et les autres prestataires de services devenant, pour leur part, capables de répondre aux besoins des exploitants (hommes et femmes) tels qu'ils sont exprimés au cours du processus de planification participative; ii) meilleure connaissance par les bénéficiaires des solutions de rechange à la culture itinérante et à la production d'opium et des façons d'améliorer les systèmes agricoles en altitude élevée et la gestion des ressources naturelles et, par la suite, adoption de méthodes améliorées permettant d'accroître durablement la production et les revenus agricoles; iii) accès amélioré à des services financiers ruraux qui soient viables et qui tiennent compte du problème de l'équilibre entre les sexes; iv) accès amélioré à l'irrigation et à une eau de boisson non polluée, construction de dortoirs



scolaires et de routes de desserte; enfin v) mise en place d'un système efficace de développement décentralisé et fondé sur la méthode participative, et certitude de voir la planification, le financement et l'exécution ainsi que la fourniture de services prévus dans le projet assurés en temps voulu, de façon durable et sur la base de la méthode participative.

C. Composantes

16. Le projet comprendra les cinq composantes suivantes: i) le développement communautaire; ii) l'agriculture et la gestion des ressources naturelles; iii) les services financiers ruraux; iv) le développement des infrastructures rurales; et v) le renforcement institutionnel.

Le développement communautaire

17. Le projet aura pour objet de renforcer les capacités des communautés locales et de leurs organisations grâce à un développement fondé sur la méthode participative et tenant compte du problème de l'équilibre entre les sexes, les institutions publiques et les autres prestataires de services devant être capables de répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs pendant le processus de planification participatif. Le développement communautaire constituera le point de départ des activités du projet au niveau du village et fournira des liens entre le groupe cible, d'une part, et les organismes exécution et les prestataires de services, d'autre part, ce qui permettra aux communautés locales de bénéficier de l'aide du projet.

18. **Mobilisation communautaire, planification participative et suivi.** Le processus de mobilisation communautaire aboutira à une planification participative au niveau du village, à l'identification et à la planification des possibilités d'activités et d'investissements consacrés au développement et à leur inclusion dans le programme de travail et budget annuels (PTBA) puis à leur mise en œuvre avec le concours des organismes d'exécution et des autres prestataires de services. Le projet placera l'accent sur le renforcement de la capacité des bénéficiaires, des groupes d'utilisateurs dans les comités de développement villageois et des organisations de masse (ou populaires). En même temps, il renforcera la capacité des organismes d'exécution et les sensibilisera à la nécessité d'adopter des méthodes de travail favorisant un développement fondé sur la participation et tenant compte du problème des relations entre les sexes. Le projet servira à financer: i) la formation des membres des équipes de développement communautaire de province et de district aux techniques de mobilisation communautaire, d'évaluation rurale, de planification et de suivi fondées sur la participation, ii) des campagnes de sensibilisation de la population et l'organisation de comités de développement villageois dans les villages cibles; iii) la formation des villageois (y compris de membres des comités de développement villageois, des travailleurs volontaires et des groupes d'utilisateurs) à la planification participative, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plan de développement villageois ainsi qu'à la comptabilité de façon qu'ils puissent gérer les fonds du village; iv) l'assistance technique, la formation du personnel, des réunions de planification et de coordination, et l'évaluation des résultats pour les bénéficiaires; v) la modernisation de la station de radio de la province d'Oudomxai et la formation de personnel pour la production de programmes destinés aux groupes ethniques; vi) la rénovation des bureaux provinciaux et de district; et vii) les véhicules, l'équipement et les coûts d'exploitation des organismes d'exécution. C'est le Ministère de la planification et de la coopération qui sera chargé de cette sous-composante.

19. **Promotion de l'égalité entre les sexes.** Le projet sensibilisera la population aux problèmes des relations entre les sexes et contribuera à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau du village et du district. Il formera aussi les villageois au calcul et aux techniques de gestion de l'entreprise, ainsi qu'aux techniques permettant d'obtenir des revenus agricoles et non agricoles, indispensables aux emprunteurs de la BPA et de la BLX. À la fin du projet, 50 % des personnes ayant reçu une formation seront des femmes. L'UFL gèrera les activités relatives à la condition de la femme avec l'aide du Centre de développement et d'information sur l'égalité des sexes.



Agriculture et gestion des ressources naturelles

20. Le projet soutiendra l'agriculture, l'élevage, les produits forestiers non ligneux et la gestion des ressources naturelles dans la zone du projet en mettant particulièrement l'accent sur le développement des systèmes d'agriculture et d'exploitation sur les terres d'altitude élevée de façon à réduire la dépendance par rapport à la culture itinérante et à la production d'opium. Il soutiendra aussi le développement de systèmes d'irrigation à base participative. Cette composante sera mise en œuvre par le biais d'une planification participative effectuée dans le village pendant le processus de développement communautaire et elle fera intervenir les vulgarisateurs de l'OPAF et de l'Office de district de l'agriculture des forêts (ODAF).

21. **Développement agricole.** Pour répondre à la demande locale, le projet encouragera le recours à des technologies éprouvées avec succès telles que: i) essais et démonstrations en exploitation visant à aider les agriculteurs des terres d'altitude élevée à passer d'un système de culture itinérante à un système agricole plus stable et à réduire la production d'opium; ii) essais, sur les terres des exploitants et avec leur participation, de diverses pratiques culturales améliorées de la culture de plaine; iii) aide aux exploitants par la fourniture de matériel de plantation et de semences pour les cultures autres que le riz; iv) vaccination du bétail et amélioration des techniques d'élevage, par exemple campagnes de vaccination, amélioration de la nourriture animale et introduction de parcs pour les porcs; v) aleviniers et développement de la pisciculture; vi) culture, récolte et commercialisation collective des produits forestiers non ligneux dans les zones d'altitude élevée afin de remplacer la culture itinérante et la production d'opium; et vii) culture d'espèces d'arbres donnant du bois à brûler et de certaines espèces d'arbres de plantation. Le projet fournira aux ménages les plus pauvres du matériel de vulgarisation et des moyens de production afin de leur permettre de créer des exploitations rentables pour remplacer la culture itinérante et/ou la production d'opium. Une fois déterminés les produits pouvant entrer en ligne de compte, le projet fournira aux villageois des informations et une assistance en matière de commercialisation afin qu'ils constituent des groupes de producteurs pour commercialiser les produits de culture et d'élevage et les produits forestiers non ligneux et qu'ils puissent gérer leurs ressources d'une façon plus durable et plus économique. Le projet aidera le l'OPAF ET l'ODAF à établir des systèmes de vulgarisation à base communautaire et participative faisant essentiellement appel à des vulgarisateurs généralistes de district, qui pourront compter sur l'aide de spécialistes provinciaux et sur une assistance technique. Au niveau communautaire, le projet appuiera la création d'un réseau de vulgarisateurs villageois et la formation de ces vulgarisateurs (deux par village dont au moins une femme) pour que les messages de vulgarisation parviennent jusqu'aux villageois. Le projet relatif à l'élevage de l'Union européenne formera et financera des vétérinaires villageois volontaires dont les interventions en faveur de la santé animale seront payées par les utilisateurs. Le programme de recherche sur l'agriculture et la sylviculture sur les terres d'altitude élevée de l'Agence lao-suédoise de coopération en faveur du développement aidera à la mise en place d'un système viable d'agriculture sur les terres d'altitude élevée.

22. Le projet a également pour objet de soutenir: i) la formation du personnel et des agriculteurs dans les domaines de la culture, de l'élevage, de l'arboriculture, de l'aquaculture, des produits forestiers non ligneux; ii) les démonstrations et la fourniture de matériel de vulgarisation dans les domaines de la culture, de l'élevage, de l'arboriculture, de l'aquaculture, des produits forestiers non ligneux et de la gestion des ressources naturelles; iii) la distribution de moyens de production aux ménages les plus pauvres complétée ensuite par des services de formation et de vulgarisation; iv) l'équipement de la station de pisciculture de Don Keo; v) la rénovation des bureaux de l'OPAF et de l'ODAF; vi) les transports et l'équipement pour l'OPAF et les ODAF et l'équipement prêté aux pharmacies privées sous contrat pour le stockage de médicaments et de vaccins pour les animaux; vii) l'organisation d'ateliers de planification et d'évaluation des résultats au niveau de la province et des districts; viii) une assistance technique nationale et internationale à court terme et à long terme; et ix) les coûts d'exploitation de l'OPAF et des ODAF. Le PAM apportera une aide alimentaire pour le



creusement d'alevinières, la mise en valeur des terres suivant les courbes de niveau, la plantation d'arbres, la production de bois à brûler et l'agriculture à flanc de coteaux. L'OPAF et l'ODAF seront responsables de la mise en œuvre de cette composante, la coordination étant assurée par le MPC.

23. **Irrigation et régularisation des eaux.** Le projet soutiendra le développement de l'irrigation surtout en ce qui concerne l'irrigation supplémentaire pour la principale récolte de riz en saison humide mais aussi pour certaines cultures limitées de riz et d'autres produits pendant la saison sèche. Il renforcera la capacité du Service provincial d'irrigation (SPI) à programmer le développement de l'irrigation sur une base participative. Il soutiendra: i) la formation d'associations d'irrigants (AI) ou de groupes d'usagers des eaux (GUE) afin qu'ils participent au choix, à la conception, à la construction et puis à l'exploitation et à l'entretien des systèmes d'irrigation; ii) l'étude, la conception et la construction de 17 réseaux d'irrigation communautaires desservant en moyenne une superficie de 40 hectares et de 85 structures de micro-irrigation desservant en moyenne 5 hectares; iii) les activités de formation et de soutien en faveur des AI et des GUE pour l'exploitation et l'entretien des systèmes d'irrigation; iv) la formation et les voyages d'étude destinés au personnel et aux exploitants; v) la rénovation du bâtiment administratif, le transport, le matériel topographique et les coûts d'exploitation du SPI au niveau de la province et des districts. Le SPI sera responsable de la mise en œuvre de cette sous-composante dans le respect des critères établis en matière de choix et d'admission, la coordination étant assurée par le DPC.

Services financiers ruraux

24. Cette composante du projet servira à améliorer l'accès du groupe cible à des services financiers ruraux qui soient viables et qui tiennent compte des problèmes d'équilibre entre les sexes. Une petite ligne de crédit sera accordée aux banques participantes, la BPA et la BLX, afin qu'elles consentent des prêts dans les districts, s'il existe une demande effective pour ces prêts. L'application des taux d'intérêt du marché est absolument indispensable pour que la fourniture de services financiers ruraux soit viable. L'épargne sera encouragée lorsque le taux d'inflation aura diminué et que les taux d'intérêt de l'épargne seront positifs en termes réels. La composante services financiers sera étroitement liée aux autres composantes, en particulier à celle concernant le développement communautaire, de sorte que les banques participantes pourront appliquer leurs programmes de crédit en profitant des activités menées dans le cadre du projet en faveur de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation des bénéficiaires, de la formation au travail de groupe et au renforcement des capacités. Les banques participantes auront recours à des agents de crédit choisis parmi les villageois (deux par village dont obligatoirement une femme), qui seront chargés de rendre des services aux membres des groupes d'emprunteurs et qui assureront la liaison entre les emprunteurs et le personnel des banques, ce qui permettra à celles-ci de toucher une clientèle potentielle plus large. Le projet soutiendra: i) le renforcement des compétences du personnel de la BPA et de la BLX en matière de microcrédits grâce à un programme de formation en cours d'emploi organisé dans le cadre de l'assistance technique; ii) le développement institutionnel, le renforcement de la discipline bancaire, l'élargissement du cercle des clients potentiels et le développement d'un esprit "service"; iii) une ligne de crédit qui financera un fonds renouvelable auquel les banques participantes auront accès pour financer des investissements agricoles et non agricoles des emprunteurs; iv) une assistance technique internationale à long terme dont le personnel sera basé dans les succursales des deux banques d'Oudomxai, pour contribuer à la formation du personnel des banques, des agents de crédit et des emprunteurs; v) les coûts d'investissement nécessaires à l'établissement d'une sous-succursale pour chacune des banques lorsque le volume des affaires le justifiera; vi) le matériel de bureau et de transport de base. Les banques participantes couvriront leurs propres frais d'exploitation à l'aide des marges d'intérêt prélevées sur la ligne de crédit. La BPA et la BLX seront responsables de la mise en œuvre de cette composante avec le soutien d'une assistance technique, la coordination étant assurée par la Banque de promotion agricole. Le Gouvernement luxembourgeois financera cette composante du projet.



Développement des infrastructures rurales

25. Cette composante du projet a pour objet de subvenir aux besoins communautaires d'investissements consacrés aux routes de desserte, aux dortoirs scolaires et aux dispositifs d'approvisionnement en eau potable des villages. Les bénéficiaires participeront à la mise en œuvre de cette composante du projet depuis le stade de la conception jusqu'à celui de l'exécution et de l'entretien. Ils contribueront par leur travail et/ou par la fourniture de matériaux locaux au coût de la construction des systèmes d'irrigation et d'approvisionnement en eau de boisson et des routes de desserte des villages et ils assumeront la pleine responsabilité de l'exploitation et de l'entretien de ces infrastructures. Le projet financera intégralement la construction des dortoirs scolaires et de leur entretien. Il financera également la construction de certaines routes de desserte rurale reliant des groupes de villages au réseau routier existant et apportera sa contribution à un fonds spécial pour l'entretien de ces routes. En outre, il renforcera la capacité des organismes d'exécution à planifier, gérer et superviser le développement des infrastructures rurales.

26. **Routes de desserte rurale.** Le projet améliorera l'accès routier aux villages pauvres et renforcera la capacité du MCTPC à planifier et gérer les routes de desserte rurale. En outre, il soutiendra la construction de routes desservant des villages isolés de façon à faciliter les liaisons commerciales et l'acheminement des services de soutien nécessaires. Deux types de routes seront construites: i) des routes de desserte rurale servant à relier des groupes de villages au réseau routier existant et ii) des petites routes permettant d'accéder à des villages ou de circuler dans ces derniers. Le projet soutiendra: i) l'étude du tracé des routes, leurs relevés topographiques et leur conception; ii) la construction de 60 km de routes de desserte rurale et la réfection de 70 km de routes de ce type; iii) la construction au total de 60 km de routes de village; iv) le renforcement institutionnel par la formation du personnel et des agriculteurs; v) l'assistance technique; vi) une contribution à raison de 500 USD par kilomètre et par an au Fonds d'entretien des routes pour l'entretien courant des routes de desserte rurale construites dans le cadre du projet; vii) l'organisation d'associations villageoises d'entretien des routes, la formation en cours d'emploi et la fourniture d'outils pour l'entretien des routes; viii) la fourniture de matériel de transport, de levés topographiques, de bureau et les coûts d'exploitation du MCTPC. Celui-ci sera responsable de la mise en œuvre de cette sous-composante du projet dans le respect des critères établis de choix et d'admission, le MPC assurant la coordination.

27. **Infrastructures sociales.** Le projet soutiendra la mise en place de systèmes de fourniture d'eau de boisson qui permettront aux habitants des villages pauvres de disposer d'une eau de boisson de bonne qualité. Cet aspect du projet revêt une importance cruciale pour l'amélioration de l'état sanitaire de la population, pour la diminution du temps passé à chercher de l'eau (surtout pour les femmes) et, partant, pour l'augmentation de la productivité des communautés rurales. Le projet renforcera aussi la capacité du MSP à planifier et gérer le développement de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales. L'étude et le choix des systèmes d'approvisionnement en eau de boisson suivront des procédures de planification à base participative, les femmes jouant le rôle principal dans la planification, le choix des sites et la construction de la gestion des points d'eau. Le projet soutiendra: i) le choix et l'identification des points d'eau potentiels en vue de leur étude, de leur conception et de leur construction; ii) la construction de 140 petits systèmes par gravité et puits peu profonds; iii) l'organisation et la formation d'associations d'irrigants pour le prélèvement de redevances auprès des usagers de l'eau de façon à pouvoir rémunérer les femmes chargées de l'entretien des ouvrages; et iv) les coûts de formation du personnel, du matériel topographique, du transport et de l'exploitation. Le MSP sera responsable de la mise en œuvre de cette sous-composante dans le respect des critères de choix et d'admission établis, le MPC assurant la coordination.

28. Le projet développera et systématisera le régime d'internat scolaire qui existe actuellement de façon irrégulière en fournissant des dortoirs et des éducateurs spécialisés pour les élèves des écoles primaires à partir de la quatrième année (au moins un tiers de ces élèves devront être des filles) et donnera à ces élèves une formation parascolaire pour leur inculquer, en plus des connaissances scolaires, un savoir de base utile dans la vie. Après avoir reçu une éducation primaire et une formation

extrascolaire, ces élèves seront très bien préparés pour assumer plus tard le rôle de travailleurs volontaires dans les villages et contribuer au développement de ces derniers. Le projet appuiera: i) la construction et l'équipement de 14 dortoirs scolaires et la formation d'éducateurs spécialisés; ii) la fourniture d'un ameublement de base, d'un groupe électrogène et d'outils de formation; iii) des bourses d'études pour les pensionnaires. Le SPE sera responsable de la mise en œuvre de cette sous-composante dans le respect des critères de choix et d'admission, le MPC assurant la coordination.

Renforcement institutionnel

29. Cette composante du projet consistera à établir et à rendre opérationnel un système efficace de développement, de planification, de financement et de mise en œuvre décentralisé et participatifs, les services relevant du projet étant fournis au groupe cible en temps utile et d'une façon durable et participative. Elle renforcera la capacité des institutions des prestataires de services locaux à planifier, gérer, coordonner et appliquer les programmes de réduction de la pauvreté dans la zone du projet. Le projet aidera aussi le Comité de planification et de coopération (CPC) à exercer sa tâche de gestion et de supervision des projets financés par le FIDA au Laos. En outre, il soutiendra: i) la création et le fonctionnement d'une Unité de coordination du projet (UCP) au sein du MPC et une Unité de coordination de district (UCD) dotées d'un personnel suffisamment qualifié dans chaque Office de planification de district (OPD); ii) des ateliers de planification et d'évaluation des résultats participatives; iii) la formation du personnel; iv) l'assistance technique internationale pour la gestion, la planification, la gestion financière et le suivi et l'évaluation; v) les bilans à mi-parcours et les évaluations terminales; vi) la rénovation des bureaux, le matériel de bureau, le transport et les coûts d'exploitation.

D. Coûts et financement

30. **Coûts du projet.** Le coût total du projet, sur la base des prix de novembre 2001, y compris les provisions pour aléas ainsi que les droits et taxes, est estimé à 21,14 millions de USD. La date d'achèvement du projet se situera sept ans et demi à compter de la date de l'entrée en vigueur du prêt et la date de clôture du prêt se situera six mois après la date d'achèvement du projet. Le tableau 1 ci-dessous résume les coûts du projet.

TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Développement communautaire					
Mobilisation communautaire, planification participative et suivi	1 802,33	726,00	2 528,33	29	13
Promotion de l'égalité entre les sexes	344,73	175,66	520,38	34	3
Sous-total:	2 147,06	901,65	3 048,71	30	16
B. Agriculture et gestion des ressources naturelles					
Développement agricole	1 502,61	908,13	2 410,74	38	13
Irrigation et régularisation des eaux	2 062,20	519,23	2 581,43	20	13
Sous-total	3 564,81	1 427,35	4 992,16	29	26
C. Services financiers ruraux	1 356,30	916,34	2 272,65	40	12
D. Développement des institutions rurales					
Routes de desserte rurale	4 158,66	128,93	4 287,59	3	22
Infrastructures sociales	1 422,70	315,27	1 737,98	18	9
Sous-total	5 581,37	444,20	6 025,57	7	31
E. Renforcement institutionnel	1 720,01	1 181,21	2 901,21	41	15
Coûts de base totaux:	14 369,54	4 870,76	19 240,30	25	100
Provisions pour aléas d'exécution	384,04	87,36	471,40	19	2
Provisions pour aléas financiers	1 129,37	303,40	1 432,77	21	7
Coût total du projet	15 882,95	5 261,52	21 144,47	25	110

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

31. **Financement du projet.** Le projet sera financé par un prêt proposé du FIDA de 13,41 millions de USD, par un don d'environ 1,77 million de USD accordé par le Luxembourg pour le financement de la composante services financiers ruraux, par une contribution alimentaire du PAM équivalant à environ 1,76 million de USD, par une contribution des bénéficiaires d'environ 539 000 USD et par une contribution du gouvernement équivalant à 3,67 millions de USD (y compris la valeur des exemptions de taxes). Le tableau 2 montre le plan de financement proposé.

32. **Financement rétroactif.** Le gouvernement pourra, avant la date d'entrée en vigueur du prêt mais après le 30 novembre 2001, effectuer des paiements pour couvrir les dépenses admises pour un montant ne dépassant pas 25 000 USD pour i) la formation au développement communautaire et l'évaluation rurale participative (ERP); ii) la formation à la planification tenant compte de la nécessité de promouvoir l'égalité entre les sexes; iii) la formation aux procédures du PAM

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		PAM		Luxembourg		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%			
A. Développement communautaire															
Mobilisation communautaire	2 078	76	14	0,5	-	-	-	-	628	23	2 719	13	785	1 447	488
planification participative et suivi															
Promotion égalité H/F	468	81	-	-	-	-	-	-	105	18	573	3	193	305	75
Sous-total	2 546	77	14	0,4	-	-	-	-	733	22	3 293	16	978	1 752	563
B. Agriculture et gestion des ressources naturelles															
Développement agricole	1 823	70	203	8	-	-	1	1	594	23	2 622	12	976	1 225	421
Irrigation et régularisation des eaux	1 565	53	894	30	-	-	305	10	202	7	2 966	14	597	2 188	181
Sous-total	3 388	61	1 097	20	-	-	307	6	796	14	5 588	26	1 574	3 413	602
C. Services financiers ruraux															
	-	-	-	-	1 749	74	-	-	608	26	2 358	11	957	792	608
D. Développement des institutions rurales															
Routes de desserte rurale	3 942	82	338	7	-	-	73	2	468	10	4 821	23	141	4 241	438
Infrastructures sociales	1 307	66	307	16	-	-	160	8	197	10	1 970	9	356	1 522	92
Sous-total	5 249	77	645	10	-	-	233	3	665	10	6 791	32	498	5 763	531
E. Renforcement institutionnel															
	2 230	72	-	-	20	1	-	-	864	28	3 115	15	1 255	1 148	712
Total décaissements	13 413	63	1 755	8	1 769	8	539	3	3 667	17	21 144	100	5 262	12 867	3 016

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, rentabilité et vérification des comptes

33. **Passation des marchés.** Les achats de biens et de services financés par le FIDA se feront conformément aux règles établies par le Fonds en la matière. Les services de conseil financés à l'aide du prêt feront l'objet d'un appel d'offres international. Les contrats relatifs aux routes de desserte rurale, aux systèmes d'irrigation communautaires, aux dortoirs scolaires, aux immeubles de bureaux, aux enquêtes et études, aux véhicules, aux motocyclettes et au matériel de bureau seront conclus sur la base d'appels d'offres locaux (AOL). Pour tous les autres contrats, la procédure appliquée sera celle de la consultation des fournisseurs à l'échelon national lorsque la valeur du contrat sera inférieure à l'équivalent de 20 000 USD et celle de l'AOL ouvert à des fournisseurs internationaux lorsque cette valeur dépassera l'équivalent de 20 000 USD. Les contrats d'une valeur égale ou supérieure à l'équivalent de 60 000 USD devront être soumis au FIDA ou à son institution coopérante avant de pouvoir être conclus.

34. **Décaissements.** Un compte spécial doté d'un montant initial de 1,3 million de USD sera ouvert dans une banque agréée par le FIDA. Les décaissements pour les contrats d'un montant supérieur à 20 000 USD ne seront effectués que sur présentation de pièces justificatives détaillées. Les décaissements pour les contrats d'un montant inférieur à 20 000 USD seront effectués sur présentation des états de dépenses correspondants. Le décaissement du prêt du FIDA se fera conformément au plan



de financement présenté à l'appendice 5. Les fonds de contrepartie du gouvernement seront versés dans la trésorerie provinciale conformément aux PTBA.

35. **Comptabilité et vérification des comptes.** Le système de comptabilité et de contrôle interne du projet sera mis en place préalablement à son démarrage. Chaque organisme d'exécution tiendra des comptes distincts, conformément aux bonnes pratiques comptables, qui reflèteront l'état d'avancement des activités ainsi que l'origine et l'emploi des fonds. Un auditeur indépendant agréé par le FIDA vérifiera annuellement les comptes du projet conformément aux normes internationales de vérification des comptes. Les états financiers vérifiés, accompagnés d'un avis de l'auditeur sur les états de dépenses, le fonctionnement du compte spécial et du compte du projet, ainsi que sur les contributions de contrepartie du gouvernement, seront soumis annuellement au FIDA jusqu'à l'achèvement du projet.

F. Organisation et gestion

36. Les responsabilités d'exécution et de la gestion du projet seront décentralisées et confiées à l'administration provinciale. Les villages seront responsables de l'exécution, les districts de la planification et de l'établissement des budgets et les provinces de l'orientation stratégique, de la coordination et du suivi. La mise en œuvre du projet fera intervenir: i) à l'échelon de la province, le comité provincial de coordination du développement social et économique (CPCDSE), le MPC et les organismes d'exécution à savoir: l'OFAP, le MPS, le SPE, le PCTPC, l'ODR, l'UFL, la BPA et la BLX; et ii) au niveau du district, le Comité de district de coordination du développement social et économique et le personnel des organismes mentionnés plus haut basé dans les districts. Au niveau des villages, les bénéficiaires, les CDV, les groupes d'usagers et les organisations de masse joueront un rôle important dans la planification et la mise en œuvre du projet. En collaboration avec les autres organismes intéressés, le CPC fixera des orientations générales et jouera un rôle de supervision et de coordination à l'échelon national.

37. **Participation des bénéficiaires.** Le développement participatif sera la méthode de base employée pour faire en sorte que les bénéficiaires aient envie de participer au projet et qu'ils s'en considèrent comme une partie prenante et donc pour assurer la viabilité du projet. Les membres du groupe cible participeront à la planification participative du développement communautaire, aux démonstrations sur le terrain, à la formation aux fonctions de vulgarisateurs et d'assistants vétérinaires, à la construction d'ouvrages d'infrastructure rurale et à des groupes/comités d'usagers chargés d'entretenir les systèmes de distribution d'eau. Les bénéficiaires contribueront en outre à la construction d'ouvrages d'irrigation et d'adduction d'eau et à l'établissement de routes de desserte villageoise et seront responsables de leur exploitation et de leur entretien. Ils participeront aussi au processus de prise de décision et aux études des résultats pour les bénéficiaires effectuées aux niveaux du village, du district et de la province.

38. **Suivi et évaluation et analyse de l'impact.** En coopération avec les organismes d'exécution et les membres du groupe cible, le MPC établira un système de suivi et d'évaluation aux niveaux du village, du district de la province. Le système comprendra le suivi participatif et l'évaluation de l'impact du projet par les bénéficiaires, de ses avantages et de son efficacité. Les données recueillies pendant les évaluations et les études de base rurales à caractère participatif seront utilisées pour mesurer les résultats du projet en fonction d'indicateurs clés. Les organismes d'exécution établiront des rapports périodiques et adresseront notamment des rapports provisoires mensuels et trimestriels au MPC. Celui-ci établira une synthèse et adressera des rapports semestriels sur l'état d'avancement du projet au FIDA, à son institution coopérante et à ses bailleurs de fonds extérieurs.



G. Justification économique

39. **Bénéficiaires et avantages.** Lorsque le projet aura atteint son régime maximum, environ 10 000 ménages, représentant 27% de la population rurale de la province d'Oudomxai bénéficieront directement du projet. Les principaux avantages du projet sont les suivants: i) augmentation de la production des cultures, de l'élevage et des produits forestiers non ligneux, amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, amélioration de la nutrition, accroissement des revenus des ménages pauvres, stabilisation de la culture itinérante, réduction de la production d'opium et renforcement de l'accès aux services; ii) renforcement de la capacité des communautés locales à planifier, négocier et utiliser les ressources et les prestations des fournisseurs de services publics et privés; iii) renforcement de la capacité du personnel des agences de province et de district, de la BPA et de la BLX à planifier, gérer et suivre les programmes de développement rural et de réduction de la pauvreté selon une méthode participative tenant compte du problème de l'équilibre entre les sexes; iv) système de planification, financement et mis en œuvre décentralisé fonctionnant efficacement dans la zone du projet; v) contribution à la cohésion sociale et au renforcement de la confiance dans les communautés en créant les conditions d'une stabilité économique et sociale accrue; vi) mise en place d'un système efficace d'évaluation de l'impact par les bénéficiaires permettant de connaître les préoccupations des pauvres des zones rurales afin de pouvoir orienter la politique des pouvoirs publics aux échelons national et provincial dans une direction favorable aux pauvres.

40. **Promotion de l'égalité entre les sexes et sécurité alimentaire.** Le projet aura un impact positif sur les relations entre les sexes. Il renforcera le rôle moteur que jouent les femmes dans le changement et modifiera progressivement les relations entre les sexes dans le processus de développement économique et social. En outre, il favorisera la participation des femmes au processus de décision communautaire au niveau local ainsi qu'aux niveaux du district et de la province. Environ 40% des membres des CDV seront des femmes. Il sera tenu compte des problèmes de relations entre les sexes dans toutes les activités du projet grâce en particulier au concours de l'UFL qui contribuera à faire prendre conscience de ces problèmes et assurera aux femmes une formation à des activités génératrices de revenu. Les sujets retenus pour la formation de vulgarisateurs seront choisis en fonction des intérêts particuliers des femmes. Celles-ci seront également encouragées à travailler comme volontaires et comme vulgarisatrices dans les villages. Tous les programmes de formation du personnel auront parmi leurs objectifs celui de sensibiliser leurs destinataires aux problèmes de l'équilibre entre les sexes. La formation aux qualifications agricoles et non agricoles permettant d'exercer des activités génératrices de revenu s'adressera en particulier aux femmes et comprendra notamment l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul, l'initiation à la commercialisation, l'apprentissage de la gestion de petites entreprises et l'initiation à la gestion des finances des villages. Le renforcement des capacités des membres des équipes de développement communautaire comprendra une formation destinée à permettre à ces équipes d'aider les femmes à occuper des postes de plus grande responsabilité dans la communauté et à jouer un plus grand rôle dans les décisions des groupes d'usagers. L'adoption de nouvelles techniques de production agricole grâce au projet permettra aux ménages pauvres de produire assez de riz pour leurs propres besoins. Les activités agricoles et non agricoles et les programmes concernant l'élevage, la pêche, les produits forestiers non ligneux et la gestion des ressources naturelles fourniront aux pauvres et aux femmes d'importantes possibilités pour obtenir des revenus et améliorer ainsi la nourriture et la sécurité alimentaire des ménages. La fourniture d'eau de boisson non polluée aura pour effet d'améliorer l'état sanitaire des femmes et de leur famille, ce qui aura un impact direct sur l'alimentation des ménages. L'amélioration des dessertes routières accroîtra les possibilités de commercialisation et de génération de revenus et donc la sécurité financière et alimentaire des ménages.

41. **Analyse financière.** Deux groupes de modèles d'exploitation agricole ont été construits afin d'analyser l'effet du projet sur les revenus des ménages du groupe cible. Ils font apparaître une faible augmentation des revenus financiers et du rendement de la main-d'œuvre par rapport au rendement moyen actuel par journée de travail de 92% à 131%. Dans ces conditions, les agriculteurs devraient



être incités à adopter les pratiques améliorées en matière de culture et d'élevage ainsi que de gestion des produits forestiers non ligneux.

42. **Analyse économique.** La viabilité économique du projet a été calculée sur une durée de 20 ans. Tous les investissements du projet contribueront chacun à sa façon à l'accroissement de la sécurité alimentaire et financière des ménages bénéficiaires, à la stabilisation des cultures itinérantes, à la réduction de la production d'opium et au renforcement de l'économie nationale. Le taux de rentabilité économique est estimé à 8,7% ce qui est inférieur au coût d'opportunité du capital au Laos que l'on chiffre à 10%. Ce résultat est considéré comme satisfaisant car il ne tient pas compte de plusieurs avantages sociaux et environnementaux non quantifiés, tels que ceux qui résultent de l'amélioration de la gestion des forêts, de la protection des bassins versants et de la biodiversité, du renforcement des capacités, de la stabilisation des pratiques agricoles, de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la réduction de la production d'opium. Si ces avantages étaient quantifiés à l'échelon national, ils augmenteraient sensiblement le taux de rentabilités. Les calculs de valeur critique indiquent que le projet peut subir une réduction de 13% de ses avantages et une augmentation de 11% de son coût avant de devenir économiquement non rentable.

H. Évaluation et gestion des risques

43. Il n'existe pas de risque technique majeur en ce qui concerne la composante agriculture et gestion des ressources naturelles. Les sous-composantes relatives à l'élevage et aux produits forestiers non ligneux s'appuient sur les bons résultats obtenus jusqu'ici au Laos dans ces domaines. Le projet repose sur des méthodes peu coûteuses et couramment appliquées et des techniques éprouvées de vulgarisation. La capacité institutionnelle insuffisante fait courir un risque substantiel au projet mais l'important programme de renforcement des capacités prévu dans la conception du projet (notamment une formation technique intense en cours d'emploi, une assistance technique spécialisée et la formation du personnel à la méthode du développement participatif) devrait réduire ce risque. De même, la technologie utilisée pour les investissements dans les infrastructures est simple et bien connue. Les risques principaux concernant le développement des infrastructures sont la capacité limitée que possèdent les organismes d'exécution pour mettre en œuvre un programme fondé sur des méthodes participatives et la réticence dont pourraient faire preuve les bénéficiaires à exploiter et entretenir les systèmes d'irrigation, les ouvrages de distribution d'eau de boisson et les routes de desserte des villages. Le recours à une assistance technique spécialisée et la formation intensive du personnel aux méthodes du développement participatif devraient réduire le risque institutionnel. Afin de motiver les agriculteurs, il est proposé d'organiser des services adéquats de mobilisation et de soutien communautaires, y compris une formation destinée aux associations d'irrigants et aux groupes chargés d'entretenir les routes et les ouvrages de distribution d'eau potable. La délivrance de certificats d'occupation des sols est une condition préalable indispensable avant la mise en œuvre de tout investissement consacré à l'irrigation. Enfin, il y a un risque de voir les diverses activités financées par les donateurs ne pas être suffisamment coordonnées. Afin d'assurer une bonne coordination entre les donateurs, les bailleurs de fonds extérieurs signeront un accord spécifiant les procédures et les responsabilités de chaque partenaire pour ce qui concerne la planification, le financement, l'examen et l'approbation des PTBA, l'établissement des rapports et la coordination de l'exécution du projet. Le Comité provincial de coordination du développement social et économique et les Comités de districts de coordination du développement social et économique s'assureront de la coordination des activités du projet avec celles d'autres projets mis en œuvre dans la province et dans les districts.

I. Impact sur l'environnement

44. Au total, le projet n'aura aucun effet irréversible sur l'environnement. Les propositions de développement sont réalistes et n'impliquent pas l'utilisation d'importantes quantités d'engrais ou de produits agro-chimiques, ni le prélèvement d'importantes quantités d'eau ni encore d'opérations étendues de déboisement. Le projet favorisera l'utilisation des ressources d'eau existantes et améliorera la gestion des terres d'altitude élevée grâce à l'introduction de systèmes viables de gestion des zones forestières et à la production de produits forestiers non ligneux sur les pentes où sont

actuellement pratiquées les cultures itinérantes. La plantation de cardamomes et de mûriers réduira l'érosion du sol et l'emploi d'herbicides dans les zones d'altitude élevée. De petites quantités d'engrais et de pesticides seront utilisées dans les rizières irriguées mais l'accent sera mis surtout sur l'amélioration des techniques de culture et des variétés. Les ouvrages de distribution d'eau de boisson et d'irrigation entraîneront une légère déviation des petites sources ou des cours d'eau ou le creusement de puits peu profonds et n'auront aucun effet nocif sur les nappes phréatiques. La composante routière porte essentiellement sur la remise en état des routes existantes et sur l'amélioration des pistes. La conception comprendra un nombre suffisant de structures de drainage transversal et une étude de l'hydrologie locale afin de garantir l'absence d'effets négatifs.

J. Caractéristiques novatrices du projet

45. Les caractéristiques novatrices de ce projet du FIDA au Laos sont les suivantes: i) premier projet financé par un prêt extérieur pour le soutien du programme national de réduction de la pauvreté; ii) accent mis sur la culture, la récolte et la commercialisation collective des PFNL ainsi que sur la gestion durable des zones forestières; iii) soutien à l'UFL pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans toutes les activités du projet; iv) mise en œuvre du projet incorporée dans les structures gouvernementales actuelles sans création de structures parallèles pour le projet, afin d'assurer la viabilité institutionnelle; v) mobilisation et développement communautaires et participation participative dès le démarrage du projet et liaison entre toutes les activités du projet au niveau des villages; vi) institutionnalisation de l'évaluation des résultats pour les bénéficiaires; vii) programme de renforcement des capacités pour inculquer aux jeunes les connaissances de base permettant à certains d'entre eux de travailler comme volontaires de village; viii) accent mis sur le renforcement des capacités aux niveaux des villages et des districts conformément à la politique gouvernementale de décentralisation.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

46. Un accord de prêt entre la République démocratique populaire lao et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

47. La République démocratique populaire lao est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

48. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

49. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République démocratique populaire lao un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (10 800 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2042 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 1^{er} mars 2002)

1. **Mouvements de fonds.** a) Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao (le Gouvernement) met, sous forme de don, les fonds du prêt à la disposition du Gouvernement provincial de l'Oudomxai (le Gouvernement provincial) ainsi qu'aux organismes d'exécution et au CPC par l'intermédiaire du Gouvernement provincial. Les fonds sont transférés d'avance chaque trimestre du compte spécial sur le compte du projet tenu par le MPC à hauteur du montant jugé nécessaire dans le PTBA pour les activités du projet que doivent entreprendre les organismes d'exécution et le CPC pendant le trimestre considéré.

b) Le Gouvernement met à la disposition du Gouvernement provincial des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global de 1 590 000 USD pendant la période d'exécution du projet, conformément à ses procédures habituelles. À cet effet, il ouvre un crédit budgétaire d'un montant égal à celui des fonds de contrepartie prévus dans le PTBA pour chaque année du projet et il met d'avance chaque année ce crédit à la disposition du Gouvernement provincial.

c) Le Gouvernement provincial agissant par l'intermédiaire du MPC transfère les fonds du prêt disponibles et les fonds de contrepartie prévus dans les PTBA aux organismes d'exécution et au CPC conformément aux PTBA afin de financer les activités qu'ils doivent entreprendre, en effectuant pour ce faire un virement à partir du compte du projet vers des sous-comptes ouverts à cet effet par chacun des organismes d'exécution et par le CPC.

2. **Personnel affecté au projet.** a) Le Gouvernement affecte au projet du personnel qualifié en effectif suffisant, comme convenu périodiquement avec le FIDA, y compris, sans pour autant se limiter à eux, des membres du personnel des organismes d'exécution travaillant aux niveaux de la province et du district. Aucune assistance au titre du projet ne commence à être accordée à un quelconque organisme d'exécution ou district tant que les postes prévus au sein de l'organisme d'exécution ou du district ne sont pas pourvus avec du personnel qualifié.

b) Le choix des personnels existants qui doivent être affectés à plein temps à la mise en œuvre du projet et le recrutement direct de personnel supplémentaire s'effectuent selon un processus de sélection et/ou de recrutement transparent et suivant un calendrier convenu. Un comité de sélection du personnel est institué au niveau de la province et du district (avec des représentants des organismes d'exécution, la présidence étant assurée par le directeur du personnel et de l'organisation). Ce processus comprend la publication des postes à pourvoir dans la province d'Oudomxai et dans les ministères intéressés, une présélection et des entretiens. Le personnel retenu doit posséder les qualifications correspondant aux descriptions des postes.

c) Le Gouvernement s'attache, dans le cadre de la réforme de la fonction publique, à améliorer constamment sa capacité à financer des mesures adéquates d'incitation, des primes et des indemnités de terrain pour le personnel.

3. **Équilibre entre les sexes.** Le Gouvernement fait en sorte que les problèmes d'équilibre entre les sexes soient pris en considération lors de la mise en œuvre du projet, en ce qui concerne aussi bien les bénéficiaires du projet que le recrutement du personnel qui lui est affecté. À cet effet, il fait notamment en sorte:

ANNEXE

- a) qu'au moins 30% des personnes recrutées comme vulgarisateurs soient des femmes;
- b) que les femmes soient encouragées à présenter leur candidature aux postes du projet et que les candidates ayant des qualifications égales à celles des hommes se voient accorder la préférence dans le choix et le recrutement du personnel du projet, de sorte qu'à la fin de la troisième année du projet les femmes représentent au moins 25% du personnel du projet;
- c) qu'environ 50% des participants aux ateliers annuels de planification et d'évaluation soient des femmes.

4. **Financement des dépenses récurrentes.** Le Gouvernement fournit des ressources humaines et financières suffisantes pour financer les dépenses récurrentes liées aux opérations du projet à la fois pendant la période d'exécution du projet et après la fin de cette période.

5. **Coordination avec les autres activités de développement.** a) Le Gouvernement coordonne efficacement son activité avec celles des autres institutions bilatérales et multilatérales de développement opérant dans la zone du projet et au plan national pour faire en sorte que: i) des politiques uniformes soient adoptées pour le même secteur ou pour la même activité, c'est-à-dire en ce qui concerne notamment les méthodes de vulgarisation, les mesures d'incitation pour le personnel, la contribution des bénéficiaires en main-d'œuvre et en matériaux locaux au coût de la construction des installations d'irrigation, des réseaux d'approvisionnement en eau potable et des routes de desserte des villages ainsi que la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien de ces infrastructures; ii) les activités du projet financées par diverses institutions dans la même province ou le même district soient soigneusement échelonnées afin d'éviter que des contraintes ne pèsent sur les ressources humaines et financières disponibles; iii) la politique de réduction de la pauvreté se poursuive par la participation des bénéficiaires, par la valorisation des ressources humaines et le développement rural ainsi que par la planification et le financement décentralisés du développement.

b) Le Gouvernement national et le Gouvernement provincial jouent un rôle de dynamisation et de direction dans la gestion et la coordination des activités financées par les organismes de développement dans la zone du projet, s'attachent particulièrement à superviser et coordonner la mise en œuvre de ces activités et prennent rapidement des mesures pour remédier à toutes les difficultés éventuelles.

6. **Politique agricole et gestion des ressources naturelles.** a) Le Gouvernement fait en sorte que les politiques commerciales ne comportent aucune mesure de contrôle des prix et des échanges concernant les produits agricoles et les produits forestiers non ligneux.

b) Le Gouvernement prend des mesures progressives pour stabiliser les cultures itinérantes, en tenant compte à la fois de son objectif en la matière et du temps nécessaire pour amener les agriculteurs visés par cette politique à adopter avec succès d'autres modes de subsistance. Le programme d'allocation des terres dans les régions d'altitude élevée ou moyenne de la zone du projet est fondé sur la disponibilité de nouveaux moyens de subsistance pour ces agriculteurs.

c) Le Gouvernement fait en sorte que le développement de la riziculture irriguée accompagné d'un accroissement des superficies irriguées dans les zones d'altitude élevée ou moyenne soit la première priorité en matière d'irrigation dans le cadre du projet.

7. **Infrastructures.** a) Le Gouvernement assume la pleine responsabilité des réparations importantes effectuées sur les principales structures d'irrigation financées par le projet, en cas de dommages causés par des inondations, ainsi que de l'exploitation et de l'entretien des routes de desserte rurale financées dans le cadre du projet par le Fonds d'entretien des routes.



b) Le Gouvernement fait en sorte que des certificats d'occupation des sols soient attribués aux bénéficiaires potentiels des aménagements d'irrigation proposés avant leur construction, laquelle est fondée sur la planification, l'étude et la conception participatives. S'agissant de couples, ces certificats sont émis à la fois au nom du mari et à celui de la femme.

c) Le Gouvernement fait en sorte que reste en vigueur une législation assurant la base juridique nécessaire pour permettre aux groupes d'usagers de l'eau (irrigation et eau potable) de s'établir et de posséder, d'exploiter et d'entretenir les infrastructures considérées.

8. **Appui à la décentralisation.** Le Gouvernement fait en sorte que l'appui nécessaire soit apporté, pendant toute la période de l'exécution du projet, à toutes les parties au projet pour que la décentralisation soit effectivement mise en œuvre et qu'elle contribue efficacement à subvenir aux besoins des ruraux pauvres.

9. **Problèmes d'environnement.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, le Gouvernement veille notamment à ce que:

- a) les parties au projet prennent les mesures appropriées en matière de gestion des pesticides dans le cadre du projet et, à cet effet, le Gouvernement s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide, soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (extrêmement dangereux) et 2 (très dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS et ses avenants);
- b) une politique et des mesures efficaces soient appliquées pour sauvegarder dans la zone du projet les ressources halieutiques et forestières ainsi que les espèces menacées;
- c) tous les systèmes d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable utilisent des dispositifs par gravité et des puits peu profonds et que toutes les autres mesures nécessaires soient prises pour éviter les effets néfastes sur le niveau de la nappe phréatique;
- d) toutes les opérations de réfection des routes existantes et d'amélioration des pistes comportent un nombre suffisant de structure de drainage transversal et que la conception de ces dispositifs soit précédée par une étude de l'hydrologie locale et tienne compte, en tout cas, de cette hydrologie.

10. **Suivi et évaluation de l'impact.** Le MPC inclura les éléments suivants dans son suivi du projet et dans l'évaluation de l'impact:

- a) un modèle approprié de suivi de l'impact et un logiciel permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet;
- b) l'élaboration d'indicateurs clés de performance et d'impact pour déterminer dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints;
- c) les données du diagnostic participatif (MARF) déjà recueillies ou à recueillir au niveau des villages fournissent des éléments de référence pour mesurer l'impact du projet par rapport aux résultats figurant dans le cadre logique;

ANNEXE

- d) des ateliers annuels d'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires et des consultations annuelles entre les communautés participantes et les prestataires de services, au niveau du district et de la province;
- e) la mise à jour des données MARP de village par les bénéficiaires avec l'aide du personnel de développement communautaire de district de façon à permettre l'évaluation de l'impact du projet (évaluation participative de l'impact) au niveau du village;
- f) s'il y a lieu, de brèves études supplémentaires participatives bien ciblées débouchant sur des recommandations d'action immédiate;
- g) tels ou tels éléments et procédures supplémentaires éventuellement prévus dans le manuel d'exécution du projet;

11. **Exemption fiscale.** Outre la mise à disposition de fonds de contrepartie pour le projet, le Gouvernement exonère de taxes l'importation, l'achat et la fourniture de tout équipement, véhicule et motocyclette et exempte de l'impôt sur le revenu les honoraires des consultants nationaux et internationaux financés par le prêt.

12. **Assurance.** Le Gouvernement fait en sorte que les véhicules et l'équipement du projet financés par le prêt soient convenablement assurés pendant toute la durée de l'exécution. Le Gouvernement national et le Gouvernement provincial assurent les principaux membres du personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident dans la mesure correspondant au régime qu'ils appliquent habituellement aux membres de leur propre administration.

13. **Conditions d'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt du projet:

- a) le Gouvernement provincial a confirmé la nomination du directeur adjoint du MPC à la tête de l'UCP;
- b) l'UCP a été dûment constituée et dotée des effectifs voulus;
- c) le CPDCSE a été dûment établi;
- d) l'unité de coordination de district (UCD) a été dûment établie et dotée des effectifs voulus dans chaque district de la zone du projet;
- e) le CDDCSE a été dûment mis en place dans chaque district de la zone du projet;
- f) la version provisoire des directives pour l'exécution du projet a été approuvée par le FIDA; un exemplaire de ces directives, conforme en substance à la version approuvée, a été remis au FIDA;
- g) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et les comptes du projet;
- h) le CPDCSE a avalisé le PTBA du projet sous une forme correspondant en substance à celle indiquée dans le manuel d'exécution du projet pour la première année du projet et le PTBA du projet a été incorporé dans le programme d'investissement public (PIP) national et provincial;



ANNEXE

- i) le Gouvernement a confirmé au FIDA que les fonds de contrepartie prévus dans le PTBA du projet pour la première année du projet seront disponibles dans le budget national aux fins de leur transfert au Gouvernement provincial pour la première année du projet;
- j) le Gouvernement provincial et le Fonds sont convenus par écrit des villages de la province d'Oudomxai à inclure dans la zone initiale du projet;
- k) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les autorités administratives et gouvernementales compétentes;
- l) un avis juridique favorable, délivré par le Ministère de la justice ou par tout autre conseil juridique agréé par le FIDA, et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

COUNTRY DATA

LAOS

Land area (km² thousand) 2000 1/	231	GNI per capita (USD) 2000 1/	290
Total population (million) 2000 1/	5.2	GNP per capita growth (annual %) 2000 1/	5.0 a/
Population density (people per km²) 2000 1/	23	Inflation, consumer prices (annual %) 2000 1/	25.1
Local currency	Kip (LAK)	Exchange rate as of November 2001: USD 1.00 =	LAK 9 600
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1980-99 2/	2.4	GDP (USD million) 2000 1/	1 709
Crude birth rate (per thousand people) 2000 1/	37 a/	Average annual rate of growth of GDP 2/ 1980-90	3.7
Crude death rate (per thousand people) 2000 1/	13 a/	1990-99	6.6
Infant mortality rate (per thousand live births) 2000 1/	93 a/	Sectoral distribution of GDP 2000 1/	
Life expectancy at birth (years) 2000 1/	54 a/	% agriculture	53 a/
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	2.1	% industry	22 a/
Poor as % of total rural population 2/	53	% manufacturing	17 a/
Total labour force (million) 2000 1/	2.5	% services	25 a/
Female labour force as % of total 2000 1/	n.a.	Consumption 2000 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	5 a/
School enrolment, primary (% gross) 2000 1/	112 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	82 a/
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2000 1/	51	Gross domestic savings (as % of GDP)	13 a/
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 108	Merchandise exports 2000 1/	300
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2000 1/	n.a.	Merchandise imports 2000 1/	560
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2000 1/	n.a.	Balance of merchandise trade	-260
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2000 1/	2.6	before official transfers 1999 1/	-151
Physicians (per thousand people) 1999 1/	0.19	after official transfers 1999 1/	90
Population without access to safe water (%) 1990-98 3/	32	Foreign direct investment, net 1999 1/	79
Population without access to health services (%) 1981-93 3/	0	Government Finance	
Population without access to sanitation (%) 1990-98 3/	n.a.	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 1999 1/	n.a.
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1999 1/	n.a.
Food imports (% of merchandise imports) 1999 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1999 1/	2 527
Fertiliser consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1998 1/	127	Present value of debt (as % of GNI) 1999 1/	100
Food production index (1989-91=100) 2000 1/	149.8	Total debt service (% of exports of goods and services) 1999 1/	7.7
Cereal yield (kg per ha) 2000 1/	3 189	Lending interest rate (%) 2000 1/	32.0
Land Use		Deposit interest rate (%) 2000 1/	12.0
Arable land as % of land area 1998 1/	3.5		
Forest area (km ² thousand) 2000 2/	126		
Forest area as % of total land area 2000 2/	54.4		
Irrigated land as % of cropland 1998 1/	19.3		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database

2/ World Bank, *World Development Indicators*, 2001

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

PREVIOUS IFAD FINANCING

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Casier-Sud Pioneer Agricultural Project	AsDB	AsDB	HC	18 Sep 79	15 Feb 80	31 Dec 86	L - I - 22 - LA	SDR	4 700 000	3%
Agricultural Production Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	12 Sep 83	08 Jun 84	31 Mar 91	L - I - 130 - LA	SDR	6 600 000	100%
Rural Credit Project	IFAD	UNOPS	HC	10 Sep 87	22 Jun 88	31 Dec 94	L - I - 207 - LA	SDR	3 500 000	96%
Xieng Khouang Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	19 Apr 90	08 Mar 91	31 Dec 98	L - I - 256 - LA	SDR	4 100 000	63%
Bokeo Food Security Project	IFAD	UNOPS	HC	19 Apr 94	07 Aug 95	30 Sep 03	L - I - 351 - LA	SDR	2 950 000	76%
Northern Sayabouri Rural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 97	30 Mar 98	31 Dec 04	L - I - 491 - LA	SDR	5 300 000	54%
Xieng Khouang Agricultural Development Project - Phase II	IFAD	UNOPS	HC	03 Dec 98	27 Apr 99	31 Dec 05	L - I - 491 - LA	SDR	4 950 000	46%

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Project Goal: Sustained reduction in poverty and improvement of the economic and social conditions of the targeted population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Increase of household grain availability per capita per year in relation to the self-sufficiency level of 350 kg by 2010. • % reduction of the population below the poverty line in relation to the present level of 73.2%. • Reduction of stunting and the level of malnutrition of children < 5 years of age in relation to the current level of 43%. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistical reports. • Lao expenditure and consumption surveys. 	<ul style="list-style-type: none"> • Political stability, macroeconomic and decentralization policies to continue in favour of poverty alleviation and participatory rural development. • No major internal or external shocks to the economy.
<p>Project Objective: Increased income, food security and returns to land and labour based on sustainable farming practices, natural resource management and improved living standards of the target population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 10 024 poor households from midland and upland ethnic groups have increased incomes by PY 10 in relation to USD 0.55 per day return to labour. • Lao Theung households increase their incomes by 32-61% and the Lao Soung by 40-71% by the tenth project year (PY). 	<ul style="list-style-type: none"> • Project M&E reports. • VAM data of WFP. • Project completion report. • Lao agriculture census and expenditure and consumption surveys. 	Same as above.
<p>Project Outputs: 1. Communities and their organizations mobilized and strengthened through participatory and gender-sensitive development, with government agencies and other service providers able to respond to farmers' (men's and women's) needs as expressed during the participatory planning process.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, the capacity of poor men and women in 187 villages strengthened to make better use of resources and services available for their own social and economic development, with their village development committees established or strengthened. • Participatory and gender-sensitive village development plans formulated in 187 villages by PY 8. • The number of functioning community and grass-roots organizations established in 187 villages in PY 8. • Gender mainstreamed in project implementation, including staff and farmer training, at least two women members on each VDC and >50% of representation of women in farmers' /user groups in 187 villages by in PY 8. 	<ul style="list-style-type: none"> • Project M&E data. • Beneficiary monitoring data disaggregated by gender. • Impact assessments. • Project completion report. 	The decentralized and participatory approach to rural development remains government policy and continues in the project implementation.
<p>2. Increased awareness of alternatives to shifting cultivation and opium production and of ways to improve upland farming systems and natural resource management, and subsequent adoption of improved methods for a sustained increase in farm production and income.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, 187 villages reached by training, demonstration, extension and marketing information services in response to the needs and priorities of the target villages and households. • By PY 8, 10 024 households employing improved technologies for crop and livestock production and natural resource management specific to their location and needs. • The % reduction in shifting cultivation in relation to the government target (80%) in 187 target villages in PY 8 with sustainable alternative livelihoods introduced. • By PY 8, sustainable systems for natural resource management and NTFP marketing introduced where appropriate in all target villages. • By PY 8, 17 community and 85 micro irrigation schemes constructed or rehabilitated with 102 water users' associations or groups functioning for O & M in an incremental area of 1 105 ha of land irrigated during the wet season and 200 ha in the dry season. 	<p>Same as above plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lao agriculture census. • Annual opium surveys and United Nations International Drug Control Programme (UNDCP) studies/reports. 	<ul style="list-style-type: none"> • Same as above plus: • Proven and acceptable technologies, options and alternatives are available for extension. • Members of the target group efficiently use market information. • Farmers are aware of market opportunities.





Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>3. Improved access to sustainable and gender-sensitive rural financial services for the target group.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, sustainable and gender-sensitive rural financial services available from the Agricultural Promotion Bank (APB) and Lanexang Bank (LXB) to 187 target villages. • By PY 8, 50% of loan portfolio lent to women borrowers from the targeted midland and upland villages. 	<p>Same as above plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reports and surveys from the participating banks. 	<ul style="list-style-type: none"> • Government reforms of the financial and banking sector continue as planned. • APB and LXB willing to participate in the programme on terms and conditions agreed. • The planned restructuring programme of APB to continue. • Technical assistance functioning effectively to provide training and institutional development to the participating banks.
<p>4. Improved access to safe drinking water, a school dormitory programme and road communications.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, households in 90 villages have access to new drinking water supply schemes. • By PY 8, 420 students benefit each year from school dormitory programme. • By PY 8, 10 024 households have new/improved road access. 	<p>Same as above.</p>	<p>Investment in rural and social infrastructure remains a high priority for rural communities.</p>
<p>5. A functioning system of decentralized and participatory development, with planning, financing and implementation established and project services delivered to the target group in a participatory, sustainable and timely manner.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • From PY 3, the provincial government and line agencies able to plan and implement rural development programmes based on decentralized systems and procedures for planning, financing and implementation. • By PY 8, the work culture of local public institutions and service providers changed towards delivery of services to the target group in a participatory and demand-driven manner. • No. of lessons learned and feedback to provincial and national governments for possible improvement of the concerned government policies. 	<p>Same as above.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Government policy on poverty alleviation through human resource development, rural development, decentralization and participatory development does not change. • An adequate number of technical and management staff are made available to the project.



Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Project Activities:</p> <p>1. Community Development</p> <p>1.1 Community mobilization, participatory planning and monitoring</p> <ul style="list-style-type: none"> • Establishment and training of village development committees (VDCs) and their members. • Community mobilization and participatory planning. • Preparation of village development plans for execution. • Capacity-building of district community development (CD) teams. • Organization and training of village volunteers. <p>1.2 Gender Mainstreaming</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gender awareness and mainstreaming at village, provincial and district levels. • Numeracy and business management skills training. 	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, community mobilization and participatory planning carried out in 187 villages, with VDCs established, 1 122 VDC members trained (two members being women on each VDC) and village development plans formulated. • By PY 8, training provided to 63 district staff including members of the CD district teams. • By PY 8, training provided to 1 309 village volunteers trained in various technical subjects. • By PY 8, gender-awareness training conducted in 187 villages and 90 district and provincial staff participated in gender training. • By PY 8, 1 870 villagers received training in numeracy and business management skills, women being >50%. 	<ul style="list-style-type: none"> • Project progress reports. • Project AWPBs. • Mid-term review (MTR) and project completion reports (PCRs) • Impact assessments. • Data on the numbers of beneficiaries, trainees and staff disaggregated by gender. 	<p>Villagers prepared to work together with the project, which will benefit the whole community.</p>
<p>2. Agriculture and Natural Resource Management</p> <p>2.1. Agricultural Development</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crop, NTFP and agro-forestry demonstrations and extension. • Livestock extension and vaccination. • Aquaculture extension. • Promotion of alternative development packages. • Training and study tours. <p>2.2. Irrigation and Water Control</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priority ranking, survey, design and construction of selected community and micro-schemes. • Establishment and training for WUGs. • Operation and maintenance of irrigation schemes. • Training of provincial irrigation service (PIS) staff. 	<ul style="list-style-type: none"> • By PY 8, 187 ha of village demonstrations and 187 follow-up demonstrations conducted, including feed production and animal husbandry. • By PY 8, 52 animal disease control and vaccination campaigns conducted (one in each district each year). • By PY 8, 325 000 fry provided and 3 250 brood stock provided. • By PY 8, 1 496 households received alternative development packages. • By PY 8, 561 village extension workers trained and 720 DAFO staff and farmers participated in study tours. • By PY 8, 17 community irrigation schemes and 85 micro-schemes prioritized, surveyed, designed and constructed. • By PY 8, 102 WUGs established and supported. • By PY 8, two provincial irrigation staff and their counterpart staff at the district level trained. 	<p>Same as above plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture census. • PAFO reports. 	<p>No extreme climatic conditions and technical assistance effective.</p>
<p>3. Rural Financial Services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutional development of LXB and APB branches in the project area. • Training of LXB and APB staff. • Training of credit agents and 	<ul style="list-style-type: none"> • Improvement of banking disciplines and procedures. • On-the-job training and retraining provided to all LXB and APB credit staff in Oudomxai. • Training provided to all credit agents (50% women) and borrowers. 	<p>Same as above plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • LXB and APB reports. • Technical assistance reports. 	<ul style="list-style-type: none"> • Government reforms of the financial and banking sector continue as planned.

Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
borrowers. <ul style="list-style-type: none"> Disbursement of short- and medium-term loans. Establishment and equipping of new LXB and APB branches/agencies. 	<ul style="list-style-type: none"> By PY 8, loans valued at USD 1.3 million disbursed for on- and off-farm productive activities, with >50% of borrowers being women. By PY 8, two new branches/agencies established in Oudomxai, one each for LXB and APB. 		<ul style="list-style-type: none"> Participating banks are willing to participate in the programme on terms and conditions agreed. Technical assistance effective.
<p>4. Rural Infrastructure Development</p> <p>4.1 Rural access roads</p> <ul style="list-style-type: none"> Priority ranking, survey, design and construction of selected rural access and village roads. Training and equipment of village road maintenance groups. Maintenance of village access roads. Training of Department Of Communication, Transport, Post and Construction (DCTPC) staff. <p>4.2 Social Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> Priority ranking, survey, design and construction of selected water supply schemes. Training of village water supply committees and caretakers. Operation and maintenance of rural water supply schemes. Training of Department of Public Health (DPH) staff from Water Supply Section. Priority ranking, survey, design and construction of selected school dormitory blocks. Appointment and training of house parents and operation of dormitories. Selection of students for scholarships. 	<ul style="list-style-type: none"> By PY 8, 70 km of existing and 60 km of new rural access roads and 60 km of village access roads prioritized, surveyed, designed and constructed. By PY 8, 130 km of new and rehabilitated rural access roads being maintained. By PY 8, road maintenance groups established, equipped and trained in all villages adjacent to village access roads. By PY 8, three provincial and seven district staff trained. <ul style="list-style-type: none"> By PY 8, 90 gravity and 50 dug wells of water supply scheme prioritized, surveyed, designed and constructed. By PY 8, 140 water supply management groups and caretakers (100% women) trained and ongoing support provided. BY PY 8, 140 project-assisted water supply schemes operated and maintained effectively. By PY 8, two provincial and seven district staff trained. <ul style="list-style-type: none"> By PY 8, 14 school dormitory blocks constructed, equipped and maintained. <ul style="list-style-type: none"> By PY 3, 28 house parents for 14 dormitories appointed and trained. <ul style="list-style-type: none"> A total of 30 students per dormitory receive scholarships. 	Same as above.	Rural infrastructure continues to be a high priority for the target group and technical assistance effective.
<p>5. Institutional Support</p> <ul style="list-style-type: none"> Establishment and staffing of the PCU within the Department of Planning and Cooperation (DPC) and the District Coordination Unit (DCU) in each target district. Training of project staff in participatory project planning, financing and implementation. Baseline surveys conducted for project monitoring and impact assessment. 	<ul style="list-style-type: none"> By PY 2, PCU and 7 DCUs established, staffed, trained and functioning for effective and efficient management and coordination of project implementation. By PY 8, a total of 645 person days of training conducted in participatory development, planning, technical and management. <ul style="list-style-type: none"> By end PY 1, baseline indicators agreed and data collected in the target villages in the year in which they enter the programme. Sound financial management system and procedures set up with staff trained. Monitoring and reporting system and procedures operating six months after project start-up and progress and financial reporting and auditing completed on time each year with data disaggregated by gender. 	Same as above.	Government will continue with its policy of decentralization, participatory development and drug elimination.

Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<ul style="list-style-type: none"> • Systems and procedures set up for financial management, monitoring, reporting, project implementation and beneficiary participation. • Beneficiary impact monitoring workshops with findings fed back into subsequent AWPBs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Starting in PY 2, annual impact assessments and beneficiary monitoring workshops held annually with results fed back into the AWPBs. 		

COSTS AND FINANCING

Table 1: Expenditure Accounts by Component – Base Costs

(USD '000)

	Community Development		Agriculture and Natural Resource Management		Rural Financial Services	Rural Infrastructure Development		Institutional Support	Total
	Community Mobilization, Participatory Planning and Monitoring		Gender Mainstreaming	Agricultural Development	Irrigation and Water Control	Rural Access Roads	Social Infrastructure		
I. Investment Costs									
A. Civil Works									
Rural access roads	-	-	-	-	-	3 382.17	-	-	3 382.17
Village access roads	-	-	-	-	-	422.44	-	-	422.44
Community irrigation	-	-	-	1 447.40	-	-	-	-	1 447.40
Micro-irrigation	-	-	-	600.61	-	-	-	-	600.61
Rural water supply	-	-	-	-	-	-	450.36	-	450.36
Fish ponds, terracing, tree planting, etc.	-	-	134.32	-	-	-	-	-	134.32
Buildings	446.25	-	13.00	52.00	56.05	-	402.12	5.42	1 008.77
Survey and design of large infrastructure.	-	-	-	83.26	-	317.14	7.49	-	407.88
Subtotal	446.25	-	147.32	2 183.27	56.05	4 121.75	859.96	5.42	7 853.94
B. Vehicles									
4WD pickup	207.06	20.63	187.61	-	-	20.63	20.63	61.90	457.76
Motorcycles	116.99	69.97	74.29	30.66	-	30.66	30.66	122.25	438.78
Vehicles for RFS	-	-	-	-	57.97	-	-	20.63	78.60
Subtotal	324.05	90.60	261.90	30.66	57.97	51.30	51.30	204.79	975.14
C. Equipment	90.72	41.28	118.65	-	33.40	40.75	54.23	85.61	457.36
D. Materials	49.96	2.20	231.52	-	-	-	3.06	7.92	300.12
E. Training and Studies									
Training and workshops	233.11	96.83	186.13	-	-	2.52	261.63	30.85	833.64
Studies /a	-	-	-	21.38	-	45.35	50.32	374.87	491.92
Pilot activities	-	-	44.34	-	-	-	-	-	44.34
RFS training and studies	-	-	-	-	202.60	-	-	-	202.60
Subtotal	233.11	96.83	230.47	21.38	202.60	47.87	311.95	405.71	1 572.49
F. Technical Assistance									
National	632.75	-	59.61	-	-	62.71	-	161.10	779.08
International /b	165.75	-	250.46	-	854.32	-	-	699.66	1 905.04
Subtotal	798.50	-	310.07	-	854.32	62.71	-	860.76	2 684.11
G. Credit	-	-	-	-	500.00	-	-	-	500.00
Total	1 942.59	230.91	1 299.93	2 235.31	1 704.33	4 324.37	1 280.50	1 570.20	14 343.17
II. Recurrent Costs									
A. Staff Salaries	44.06	73.36	183.66	21.07	-	27.51	79.81	98.64	532.63
B. Allowances (DSA)	78.73	76.43	215.86	28.09	-	34.06	83.15	298.42	822.70
C. Operation and Maintenance									
O&M rural water supply	-	-	-	10.04	-	-	44.24	-	54.28
O&M rural roads	-	-	-	-	-	303.13	-	-	303.13
O&M buildings	66.30	-	1.88	-	-	-	75.54	4.99	159.22
O&M vehicles	309.92	105.60	393.49	29.49	-	67.08	76.48	232.83	1 263.17
O&M equipment	7.96	15.33	46.00	-	-	4.60	-	68.79	143.95
Office running costs	59.67	15.57	33.48	-	-	9.02	11.28	155.27	293.61
Utilities	19.09	2.82	22.34	-	-	2.26	2.82	49.19	101.54
Trust fund management	-	-	-	-	50.00	-	-	-	50.00
Subtotal	462.94	139.32	497.19	39.53	50.00	386.10	210.36	511.06	2 368.91
Total Recurrent Costs	585.74	289.12	896.71	88.69	50.00	447.67	373.32	908.12	3 724.23
Total Baseline Costs	2 528.33	520.03	2 196.63	2 324.01	1 754.33	4 772.04	1 653.82	2 478.33	18 622.63
Physical Contingencies	45.46	6.03	31.89	119.70	2.55	184.50	58.88	22.39	471.40
Price Contingencies	145.94	46.64	179.15	265.18	82.42	348.78	173.38	191.28	1 327.77
Taxes	488.10	74.87	420.72	181.03	608.49	438.37	92.24	711.78	3 015.60
Foreign Exchange	784.73	193.41	976.21	597.36	957.29	141.08	356.45	1 254.99	5 261.52
Total Project Costs:	2 719.73	573.06	2 621.78	2 966.31	2 357.61	4 820.88	1 970.24	3 114.88	21 144.47



**Table 2: Disbursement Accounts by Financier
(USD '000)**

	Components	IFAD		WFP		Luxembourg		Beneficiaries		Government		Total		Foreign Exchange	Local (Excl. Taxes)	Duties and Taxes
		Amt.	%	Amt.	%	Amt.	%	Amt.	%	Amt.	%	Amt.	%			
A.	Community Development															
	Community mobilization, participatory planning and monitoring	2 078	76	14	0.5					628	23	2 719	13	785	1 447	488
	Gender mainstreaming	468	82	-	-	-	-	-	-	105	18	573	3	193	305	75
	Subtotal	2 546	77	14	0.4	-	-	-	-	733	22	3 293	16	978	1 752	563
B.	Agricultural and Natural Resource Management															
	Agricultural development	1 823	70	203	8	-	-	1		594	23	2 622	12	976	1 225	421
	Irrigation and water control	1 565	53	894	30	-	-	305	10	202	7	2 966	14	597	2 188	181
	Subtotal	3 388	61	1 097	20	-	-	307	6	796	14	5 588	26	1 574	3 413	602
C.	Rural Financial Services															
D.	Rural Infrastructure Development															
	Rural access roads	3 942	82	338	7	-	-	73	2	448	10	4 821	23	141	4 241	438
	Social infrastructure	1 306	66	307	16	-	-	160	8	197	10	1 970	9	356	1 522	92
	Subtotal	5 249	77	645	10	-	-	233	3	665	10	6 791	32	498	5 763	531
E.	Institutional Support															
		2 230	72	-	-	20	1	-	-	864	28	3 115	15	1 255	1 148	712
	Total	13 414	63	1 755	8	1 769	8	539	3	3 667	17	21 144	100	5 262	12 867	3 016





ORGANIZATION AND MANAGEMENT

A. Project Organization and Executing Agencies

1. Project implementation responsibilities will be decentralized to the provincial government, with the villages responsible for implementation, the districts for planning and budgeting, and the province for strategic guidance, coordination and monitoring. Project implementation will involve: (i) at provincial level, the PSEDCC, the DPC and the implementing agencies, namely PAFO, DPH, PES, DCTPC, RDO, LWU and APB and LXB; and (ii) at district level, the DSEDCC, DPO and the district-based staff of the above agencies. At the village level, beneficiaries, VDCs, user groups and mass organizations will play a major role in project planning and implementation. In cooperation with other agencies, the CPC will provide policy guidance, supervision and coordination at national level. Private-sector contractors will carry out all major construction work and the associated surveys and design of major rural infrastructure investments. Agencies at the national level and other projects will provide specialist training, and technical support and other services as required.

B. Project Implementation Arrangements

2. **Implementation procedures.** Project implementation will follow the government policy for decentralized project development, planning, financing and implementation. The provincial government will have full responsibility for implementation of the agreed project activities in accordance with the loan agreement and the project implementation guidelines issued by the Ministry of Financing (MOF) and CPC. The guidelines will set out project implementation responsibilities and the procedures to be followed for planning, budgeting, financing, loan disbursement, reporting, procurement, operation of accounts and auditing.

3. **Participatory planning.** Community mobilization and participatory development will underlie all the implementation arrangements in each cluster of target villages. The activities of the district CD teams will be the starting point for project activities in a village. Each district team will consist of a group of two or more specially trained staff from the relevant district line agencies, including the LWU, under the leadership of the DPO. The district CD teams will be supported by a provincial CD team. At the village level, the CD teams will support the participatory planning process using streamlined PRAs, among other tools, as the basis for data collection, problem/solution identification, priority setting, screening and project formulation. The project will respond to the initiatives of the local communities identified during the planning process to assist in their social and economic development. The district planning workshops organized by each DPO involving staff of district line agencies and beneficiary representatives (two from each target village, with one woman) will screen and prioritize the proposals prepared by the villages, with the assistance of provincial staff and technical assistance. Based on the village planning and district planning workshops, each year the DPC will organize an annual provincial planning workshop to review and consolidate the AWPBs prepared by the districts and provincial implementing agencies, including the participating banks and beneficiary representatives (four from each district, with two women).

4. **Impact assessment.** Follow-up PRAs will be undertaken in the same villages about one year after the start of the project interventions to generate data for impact assessment. Each DPO and DPC will organize annual impact assessment workshops at the district and provincial levels with the participation of key implementing agency staff and beneficiary representatives (two from each target village, with one woman at the district workshop; and four from each district, with two women at the provincial workshops).

5. **Project staffing.** No project assistance will start in any district or involve any implementing agency until all the agreed positions in that district and/or agency are filled with qualified staff. Where



an insufficient number of qualified staff are available at district level, staff will be transferred from the concerned agency at the provincial level where sufficient staff are available, or hired on government contract. High school graduates can be recruited on contract, when necessary, with intensive and focused training to mitigate the staff shortage in the concerned agencies. The selection of existing staff to be assigned full time to project activities and recruitment of the additional direct-hire staff will follow a transparent selection and/or recruitment process involving establishing a staff selection committee at the provincial and district levels, advertising the posts in Oudomxai and the concerned ministries, and short-listing and interviewing candidates. Staff selected will have qualifications and experience that match requirements set out in the job descriptions. Women will be encouraged to apply for project posts. The target is to have women representing 25% of the project staff by the end of PY 3.

C. Management and Coordination Responsibilities

6. The project implementing agencies, government institutions and other service providers will provide their support and services in response to the demands and priorities of the local communities, user groups, community-based organizations and their members. The local communities, their organizations and members are expected to: (i) participate in the process of community mobilization and community development; (ii) elect VDCs and participate in the training of the VDC members; (iii) identify the poor and vulnerable households within the villages during the wealth-ranking exercises facilitated by the CD teams; (iv) voice their aspirations and priorities during the participatory planning process and participate in the preparation of village development plans and the decision-making process at the community level; (v) participate in the training, demonstrations and trials oriented to their needs conducted by the implementing agencies and other service providers; (vi) take initiatives in the adoption of tested and proven technology for crops, fruit trees, livestock, fish, NTFPs and natural resource management activities; (vii) negotiate and agree with the implementing agencies the terms and conditions for the project assistance and responsibilities of both parties; (viii) contribute in labour and local materials to the construction costs of irrigation schemes, village access roads and drinking water schemes and bear full responsibility for their O&M; (ix) participate in training in the O&M of rural infrastructure facilities; and (x) participate in annual planning, impact assessment and beneficiary monitoring workshops at the district and provincial levels.

7. The districts will be the key planning and budgeting units. Each district authority will be responsible for the coordination and implementation of project activities and deliver its services to the target villages in the district under the leadership and guidance of the provincial government and in close cooperation and coordination with the implementing agencies. There will be a DSEDCC in each district to provide policy guidance to the line agencies and coordinate the implementation of the project and other development programmes. Each DPO and its DCU will be responsible for the coordination of the project implementation at the district level on behalf of the district authority. The line agencies at the district level will implement the project activities under their respective responsibility with support and guidance from their counterparts at the provincial level. The district authorities will ensure that sufficient staff are available to carry out the work at the district level.

8. The provincial government as the strategic guidance, coordination and monitoring unit will be fully responsible for the successful implementation of the project. There will be a PSEDCC chaired by the Vice Governor in charge of social and economic development and represented by the heads of all concerned implementing agencies. The PSEDCC will provide policy guidance to the line agencies and districts in relation to government policies for rural development and decentralization; endorse project AWPBs prepared by the districts and consolidated by the DPC prior to submission to IFAD and the other cofinanciers for review; ensure that project activities are coordinated with those of the other donor agencies operating in the province; and resolve inter-agency and major operational issues. The DPC, with a provincial coordination unit headed by a deputy director of DPC, will be responsible

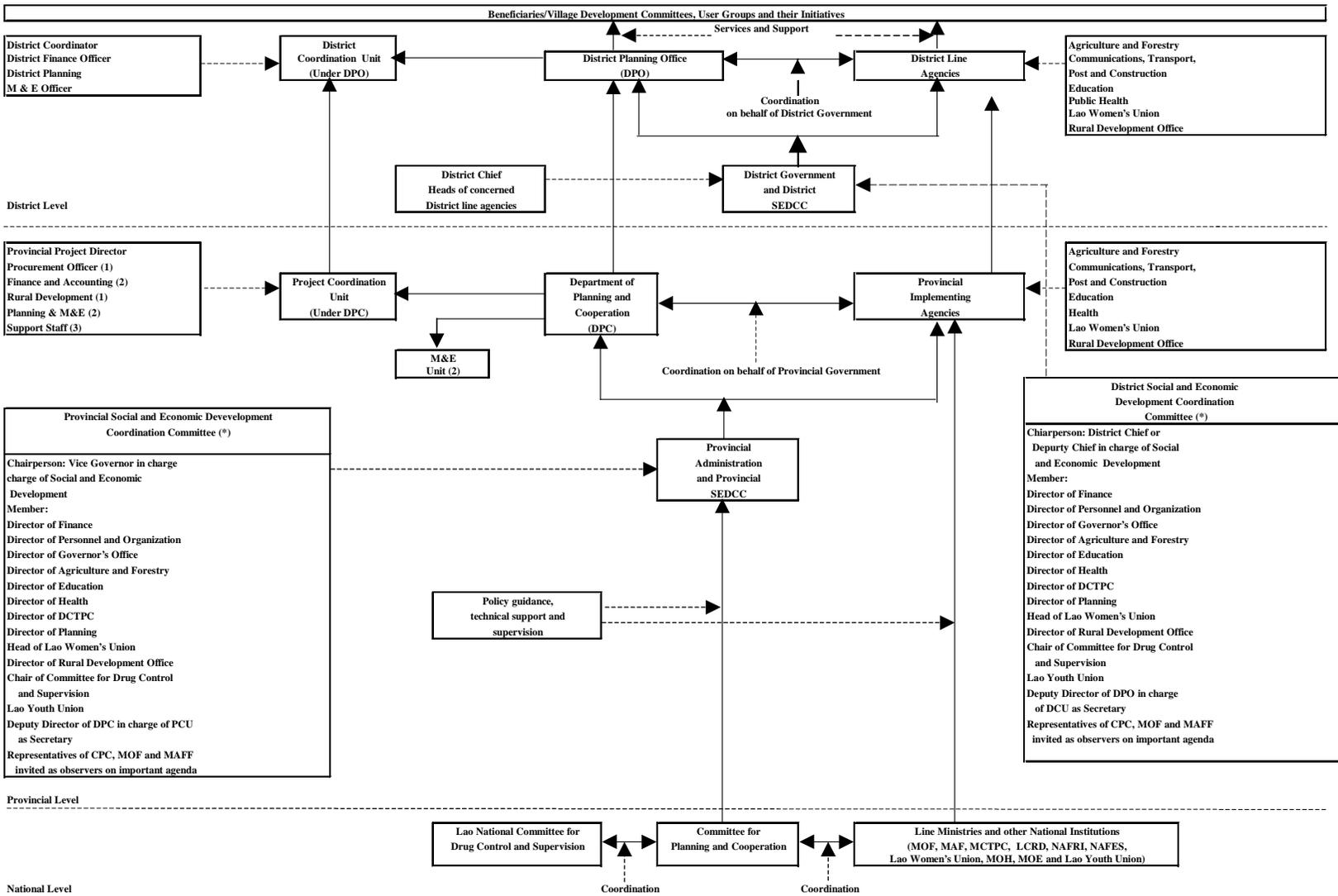


APPENDIX VI

and accountable for the coordination on behalf of the provincial government on a day-to-day basis of all project activities whatever the source of funds or the implementing agency concerned. The provincial implementing agencies will implement the various components or sub-components of the project under their respective responsibility in close cooperation and coordination with their counterparts at the district level and the district authorities following the requirements of the project implementation guidelines from the MOF and CPC. They will also participate as members of the provincial CD team along with the LWU.

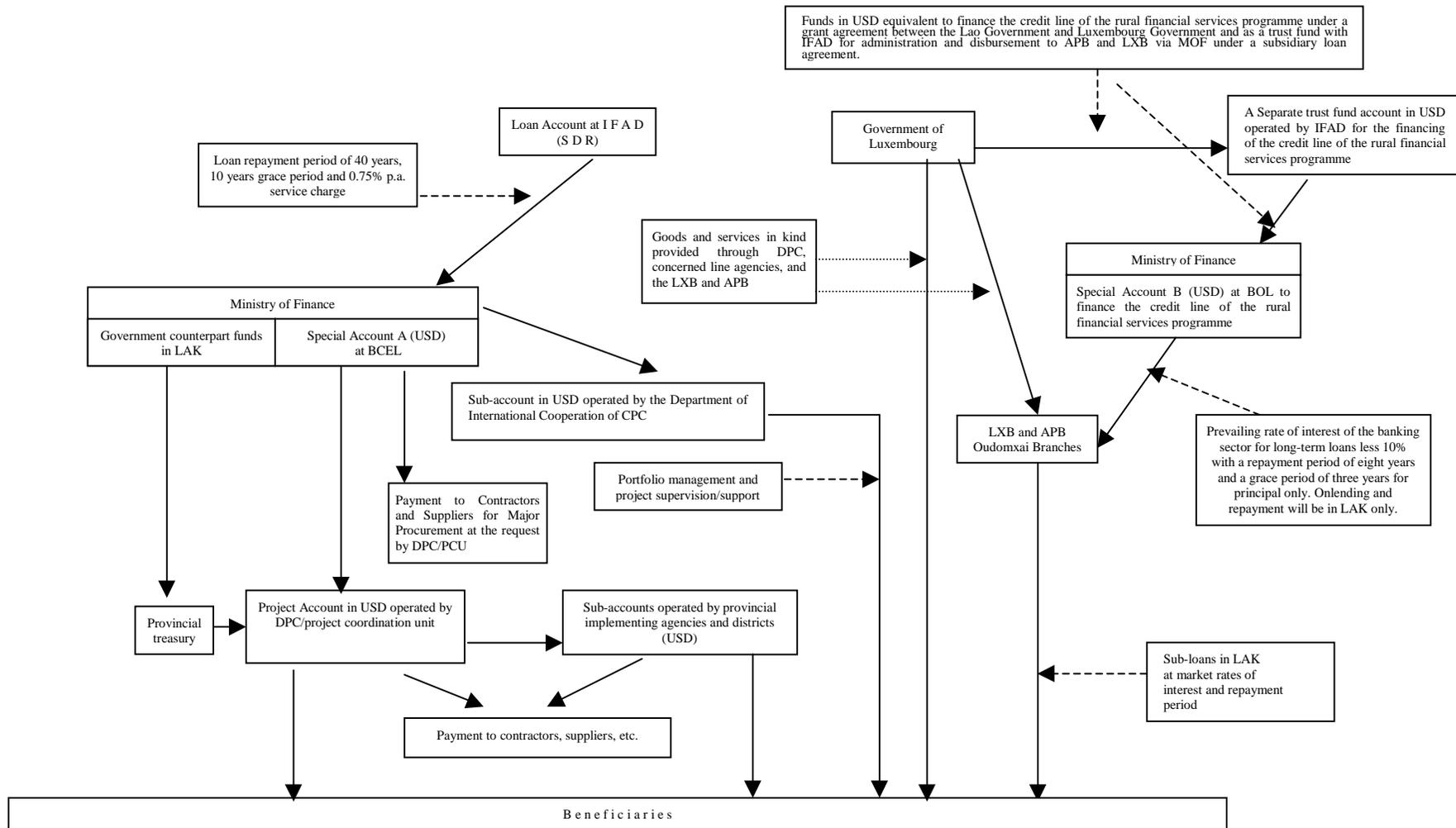
9. Chart 1 shows the project organization structure and links between the implementing agencies and the project beneficiaries. Chart 2 shows the flow of funds from IFAD to the beneficiaries.

Chart 1: Project Organization Structure



(*) Key members relevant for the project.
 ← means line of supervision and support.
 - - - - - means notation and /or information.

Chart 2: Flow of Funds



Note: Means flow of funds or goods and services in kind. Notation or information

ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

A. Financial Analysis

1. A detailed financial and economic analysis was undertaken during both project formulation and appraisal. Two groups of farm models have been prepared to analyse the impact of the project on the income of typical target group households, one each for the Lao Theung and Lao Soung ethnic groups. Variations depend on whether the farm adopts irrigation or fish ponds or has a labour constraint, e.g. a woman-headed household. All models show an increase in cash income and returns to labour by 92 to 131% compared with the average returns per labour-day at present. Therefore, farmers should have an incentive to adopt the improved crop and livestock production practices and introduce the cultivation of NTFPs. The table below provides a summary of the analysis of the farm models and shows the estimated “with” and “without project” income from farming activities of the households with different resources and assets.

Table 1: Farm Benefits and Returns to Labour

Model	Without Project			With Project			
	Household Income (USD)	Total Labour-Days	Return to Labour (USD/pd)	Household Income (USD)	Total Labour-Days	Return to Labour (USD/pd)	Incremental Household Income %
Lao Theung:							
Farm 1A: Base case (with 1.5 ha sloping land, two adult labourers and no large livestock at “without project”; with piglets, chicken, maize and NTFP gardens at “with project” situation.	244	429	0.57	468	489	1.00	92
Farm 1 B: plus fish pond	244	429	0.57	498	476	1.05	104
Farm 1 C: with labour constraint	192	377	0.51	409	410	1.00	114
Lao Soung:							
Farm 2 A: Base case	244	467	0.52	483	446	1.00	98
Farm 2 B: plus irrigation	344	467	0.52	563	458	1.08	131

2. Labour should not be a constraint as the labour requirements of crop and livestock production do not increase significantly for target group households. The analysis shows that a farm family with one adult can earn sufficient income to hire the additional labour required. At present, households are only about 60-70% self-sufficient in rice, and this percentage is declining. In the “with project” situation, household food security is achieved through the sale of livestock, and the cultivation, processing and marketing of NTFPs. Such an approach enables households, who in the absence of project assistance would become increasingly destitute, to diversify away from upland rice cultivation. Poor households that establish perennial NTFP gardens on sloping land and have access to technology for animal health and husbandry have the resources and potential to realize significant incremental increases in household income. These households all fall within the target group, which, with access to extension and in some cases a grant, should be able to escape poverty.

B. Economic Analysis

3. The economic viability of the project has been evaluated over a 20-year period. All the project investments in their different ways would contribute incrementally to improved food and income security of the target households, stabilization of shifting cultivation, reduction of opium production and hence to the national economy, although it would be difficult to quantify the extent to which each would be adopted. The proxy measure used is the difference between per hectare production of upland rice in a

APPENDIX VII

long cultivation cycle (taken to be 1 500 kg/ha with a fallow period of 8-12 years) and the reduced yields (750 kg/ha) associated with cultivation of upland rice with a three-year cultivation cycle. The price of rice has been valued at its import parity value. Cost streams have been adapted from the annual project costs and include: (i) all project costs including training and institutional support costs; (ii) 20% of the cost of international technical assistance; (iii) the cash equivalent costs of the civil works supported by WFP food for work assistance; and (iv) the cost of support services beyond the life of the project.

4. The project's economic internal rate of return is estimated at 8.7%, which is lower than the assumed opportunity cost of capital of 10% in Laos. This result is considered to be satisfactory, as there are several large unquantified environmental and social benefits including those arising from forest, watershed and biodiversity conservation, capacity-building, stabilized agricultural practices, improved practices of natural resource management and a reduction in opium production and addiction, which if quantified at the national level would significantly increase the rate of return. Switching values at a discount rate of 10% indicates that the project can sustain a 13% reduction in benefits or an 11% increase in project costs before becoming uneconomic.

C. Benefits and Beneficiaries

5. Increased production of crops, livestock and NTFPs, greater household food security, improved nutrition, increased incomes among poor households, stabilization of shifting cultivation, reduced opium production and greater access to services will be the main benefits from the project. The ability of the staff of the provincial and district agencies, LXB and APB to plan, target, manage and monitor agricultural, infrastructure investment and credit programmes in a participatory and gender-sensitive manner will be a major project benefit. A system of decentralized planning, financing and implementation is expected to operate effectively in the project area. By helping to provide conditions conducive to social and economic stability, the project will also contribute to social cohesion and build the confidence of the communities. By developing an effective participatory impact monitoring system, it will provide feedback of the concerns of the rural poor to influence government policies at provincial and national levels in favour of the poor. At full development, the total number of direct beneficiaries will be about 10 000 households, roughly 27% of the rural population in Oudomxai. The "with project" crop yields assumed are modest and derived from technologies that are already available. The table below summarizes crop yields "without" and "with" the project.

Table 2: Crop Yields (kg per ha)

Crop	Without Project	With Project	Incremental %
Rice			
Lowland rainfed bunded	1 800	2 800	56
Lowland irrigated	2 800	3 500	25
Dry season irrigated	1 800	3 000	67
Other Crops			
Maize	1 500	2 500	67
Opium	4	-	-100

6. **Government budgetary implications and cost recovery.** The Government will finance the basic salaries of all existing staff assigned to project activities and some redeployment and/or replacement of existing staff will be required. However, it will be necessary to hire 26 staff for the project period, their salaries financed from the IFAD loan. These staff will not be required after the end of the project so there are no incremental costs implications for the government budget. After the project period, the agriculture and natural resource management activities will continue to require financial support (e.g. field allowances, vehicle operating costs, etc.), and the total annual cost is estimated at USD 73 280 p.a. The beneficiary groups will be responsible for financing the O&M costs of the infrastructure constructed with project assistance, except for the rural access roads and building, which will be government-financed. The cost to government of maintaining the rural access roads, via



APPENDIX VII

the road maintenance fund, is estimated at USD 500 per km or about USD 61 000 per year, and the cost of building maintenance USD 23 350 per year. The total annual recurrent cost of supporting project-related activities after the end of the project period is an estimated USD 157 630 per year.

7. **Cost recovery.** With regard to investment costs, cost sharing will be achieved through beneficiary contributions to the cost of the infrastructure investments, i.e. 10% for community irrigation schemes, 20% for micro-irrigation and drinking water supply schemes, and 5% for village access roads. The beneficiaries will be fully responsible for the O&M of these facilities both during and after the project period.